



NOTICE ANNUELLE RÉVISÉE

25 janvier 2018
Exercice financier clos le 29 octobre 2017

TABLE DES MATIÈRES

Rubrique 1 - Structure de l'entreprise	1
1.1 Constitution de la Société.....	1
1.2 Liens intersociétés.....	1
Rubrique 2 - Nos activités	2
2.1 Profil.....	2
2.2 Aperçu de l'industrie.....	2
2.3 Description des activités.....	3
2.4 Matières premières et prix de l'énergie.....	13
2.5 Cycles économiques.....	13
2.6 Responsabilité environnementale et sociale.....	14
2.7 Ressources humaines.....	15
2.8 Immeubles.....	16
2.9 Réorganisations.....	16
2.10 Acquisitions stratégiques et développement des affaires.....	16
2.11 Acquisition significative.....	17
2.12 Facteurs de risque.....	17
Rubrique 3 - Historique de la Société au cours des trois derniers exercices financiers	18
Rubrique 4 - Structure du capital de la Société	19
4.1 Description générale de la structure du capital.....	19
4.2 Notations.....	20
4.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités.....	21
4.4 Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation.....	22
4.5 Marché pour la négociation des titres.....	22
Rubrique 5 - Politique des dividendes	23
Rubrique 6 - Administrateurs et membres de la haute direction	23
Rubrique 7 - Poursuites	27
Rubrique 8 - Contrats importants	27
Rubrique 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres	27
Rubrique 10 - Information sur le Comité d'audit	27
10.1 Mandat du Comité d'audit de la Société.....	27
10.2 Composition du Comité d'audit.....	27
10.3 Formation et expérience pertinentes.....	28
10.4 Utilisation de certaines dispenses.....	28
10.5 Politiques et procédures d'approbation préalable.....	28
10.6 Honoraires pour les services des auditeurs externes.....	29
Rubrique 11 - Énoncés prospectifs	29
Rubrique 12 - Renseignements supplémentaires	30
Annexe A - Mandat du Comité d'audit	31

Note : Dans la présente notice annuelle, tous les montants en dollars sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toute l'information contenue dans la présente notice annuelle est à jour en date du 29 octobre 2017, à moins d'indication contraire.

Rubrique 1 - Structure de l'entreprise

1.1 Constitution de la Société

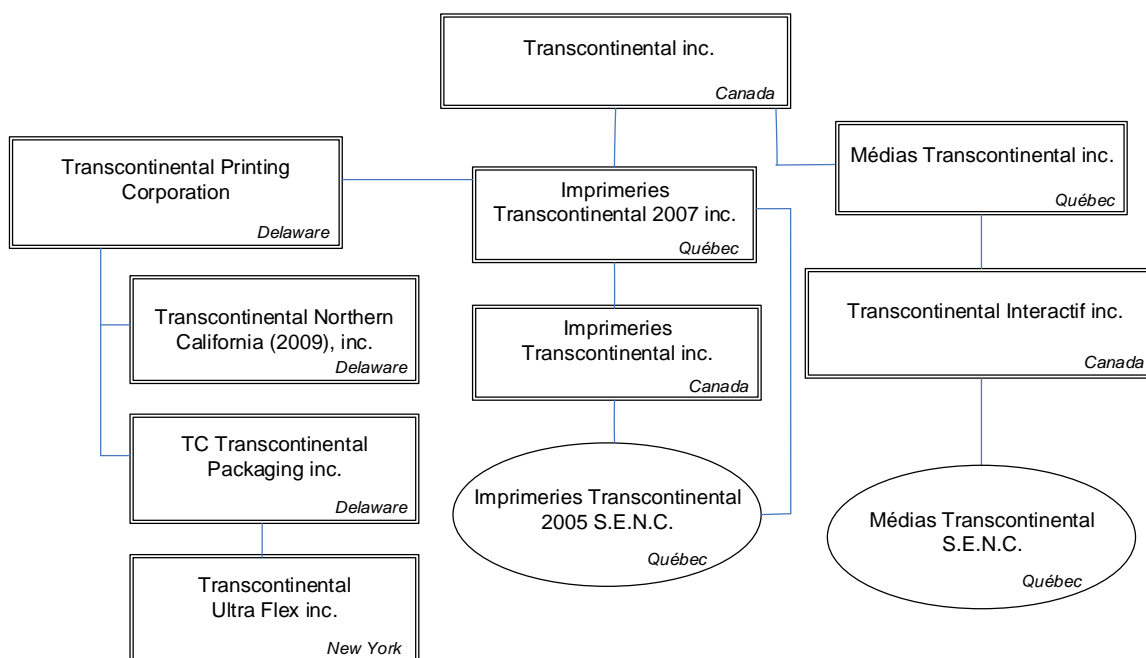
Transcontinental inc. (la Société) a été constituée aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par certificat de constitution daté du 3 mars 1978. Un certificat de constitution à jour a été émis le 7 octobre 1988 prévoyant diverses modifications visant le nom de la Société, le nombre et la nomination d'administrateurs de la Société et le capital social de la Société. Depuis l'émission du certificat de constitution à jour, les statuts constitutifs de la Société ont à nouveau été modifiés. Notamment, le 27 mars 2003, la Société a modifié sa dénomination sociale de Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée pour celle de Transcontinental inc. et a procédé à la subdivision des actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B sur la base de deux actions à droit de vote subalterne catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie A détenue et de deux actions catégorie B pour chaque action catégorie B détenue, lesquelles subdivisions ont pris effet le 10 avril 2003.

Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1.

Dans la présente notice annuelle, le terme *Société* désigne Transcontinental inc. et les termes *TC Transcontinental* et *nous* désignent, selon le contexte, la Société, ses filiales (y compris aux fins de la présente notice annuelle, les sociétés, fiducies et autres entités non incorporées) et autres entités affiliées à la Société, ou une ou plusieurs de ses entités affiliées.

1.2 Liens intersociétés

L'organigramme qui suit présente les principales filiales directes ou indirectes de la Société au 29 octobre 2017, tout en précisant leur juridiction de constitution.



La Société a d'autres filiales, mais elles ne sont pas présentées dans l'organigramme parce qu'elles représentent, individuellement, moins de 10 % du total de nos actifs consolidés et moins de 10 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 29 octobre 2017 et, dans l'ensemble, ces autres filiales représentent moins de 20 % du total de nos actifs consolidés et moins de 20 % du total de nos produits d'exploitation consolidés au 29 octobre 2017. Toutes les actions ou parts de ces filiales sont détenues directement ou indirectement par la Société.

Rubrique 2 - Nos activités

2.1 Profil

TC Transcontinental est le premier imprimeur au Canada et un important fournisseur d'emballages souples en Amérique du Nord. La Société est également un leader dans ses activités de médias spécialisés. TC Transcontinental a pour mission de créer des produits et services permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur clientèle cible.

Le respect, le travail d'équipe, la performance et l'innovation sont les valeurs fortes de la Société et de ses employés. L'engagement de la Société auprès de ses parties prenantes est d'agir de manière responsable dans la poursuite de ses activités d'affaires.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A, TCL.B), connue sous la marque TC Transcontinental, compte près de 6 500 employés au Canada et aux États-Unis, et ses revenus ont été de 2,0 milliards de dollars canadiens en 2017. Site web (www.tc.tc).

Nous opérons sous deux principaux secteurs, soit le secteur de l'impression et de l'emballage et le secteur des médias. Notre secteur de l'impression et de l'emballage se compose de la division de l'impression et de la division de l'emballage et notre secteur des médias se compose du Groupe affaires et éducation et du Groupe des solutions locales.

Le secteur de l'impression et de l'emballage

Nos activités manufacturières sont regroupées dans notre secteur de l'impression et de l'emballage sous une structure de gestion unique.

Premier imprimeur au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord, TC Imprimeries Transcontinental compte plus de 4 500 employés et dispose d'un réseau de 18 usines à la fine pointe de la technologie. La division propose une offre de services intégrée pour les détaillants, incluant l'impression de circulaires et de produits marketing sur le lieu de vente, les services de prémédia et la distribution de porte en porte par l'entremise du *Publisac* au Québec, et de Targeo, un service pancanadien de courtage en distribution. TC Imprimeries Transcontinental offre aussi une gamme de solutions d'impression novatrices en matière de journaux, de magazines, de livres en couleurs et de produits marketing personnalisés et de masse.

TC Emballages Transcontinental, qui compte près de 900 employés aux États-Unis et au Canada, est un important fournisseur d'emballages souples en Amérique du Nord. Sa plateforme, qui s'étend d'un océan à l'autre, comprend un atelier de prémédia et six usines de production qui se spécialisent dans l'impression flexographique, le laminage de films plastiques, ainsi que la transformation, incluant les sacs et les sachets. La division offre une gamme de solutions innovantes pour des industries variées, notamment pour les marchés des produits laitiers, du café, de la nourriture pour animaux de compagnie, de la boulangerie, des collations et de la confiserie, des produits frais aux comptoirs en supermarché, des aliments congelés et des cigares.

Le secteur des médias

TC Media, qui emploie plus de 600 personnes en date du 31 décembre 2017, est un leader dans ses activités de médias spécialisés au Canada, avec des marques phares pour les milieux des affaires, de la finance et de la construction, incluant un volet événementiel. TC Media se positionne également comme le plus important éditeur d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada. Par ailleurs, TC Media publie des journaux locaux multiplateformes au Québec et en Ontario.

2.2 Aperçu de l'industrie

La transformation en cours dans les industries des médias et du marketing a eu des effets profonds sur l'industrie de l'impression et de l'édition dans son ensemble. Les produits imprimés demeurent néanmoins une composante clé du mix marketing choisie par les spécialistes du marketing, mais leur croissance est limitée en raison de l'importance grandissante des nouveaux médias et des nouvelles plateformes de communication comme les appareils mobiles et canaux numériques. Les imprimeurs qui tireront profit de ce marché en évolution sont ceux qui se dotent de

technologies efficaces afin d'abaisser leurs coûts de production, qui offrent un réseau national à proximité de leurs clients et qui peuvent leur proposer une gamme complète de solutions intégrées.

2.3 Description des activités

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci par secteur d'exploitation de TC Transcontinental pour les exercices financiers clos les 29 octobre 2017 et 31 octobre 2016.

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	Exercices financiers clos en 2017 et 2016			
	2017 (\$)	2017 (%)	2016 (\$)	2016 (%)
Secteur de l'impression et de l'emballage	1 809,2	90,1	1 754,6	86,9
Secteur des médias	232,3	11,6	312,3	15,5
Ventes intersectorielles et autres activités	(34,3)	(1,7)	(47,4)	(2,4)
Total	2 007,2	100,0	2 019,5	100,0

A) Le secteur de l'impression et de l'emballage

Produits et services

Nous offrons à notre clientèle une gamme complète de services spécialisés de production de produits imprimés d'un bout à l'autre de la chaîne de production graphique. Notre secteur de l'impression et de l'emballage couvre : i) des services d'impression, incluant la production, sur presse rotative avec prise à chaud et à froid, sur imprimante à jet d'encre, au laser, numérique, sur presse à feuilles et sur des presses flexographiques; ii) des services de laminage de films plastiques ainsi que de transformation; iii) des services prémédia; iv) des services de postpresse, incluant la finition, le laminage/vernissage, la reliure/couture cartonnée rigide et souple et le pliage, la personnalisation par l'impression à jet d'encre, l'étiquetage, le rognage et l'encartage; et v) des services de distribution et de gestion optimale de commande (*fulfillment*), incluant la préparation postale et l'expédition.

Division de l'impression

Les activités de TC Imprimeries Transcontinental sont divisées en cinq groupes soit : circulaires et journaux, magazines et livres, produits marketing, prémédia et distribution. Grâce à nos équipements de pointe et à nos investissements importants, nous sommes en bonne position pour demeurer un chef de file.

Groupe des circulaires et des journaux

TC Imprimeries Transcontinental est le plus important imprimeur de circulaires au Canada. Nous offrons aux détaillants une variété de formats, soit le format tabloïd, le grand format, les formats maxi-tabloïd et mini-tabloïd, et les formats magazine/catalogue.

En tant que le plus important imprimeur de journaux au Canada, nous offrons aux éditeurs de journaux une gamme unique de solutions d'impression. En date des présentes, les journaux sont imprimés dans 10 usines situées dans six provinces du Canada et une à Fremont (Californie), dont cinq de ces usines sont spécialisées dans l'impression de journaux seulement et cinq dans l'impression de journaux et de circulaires.

Dans le contexte d'un marché publicitaire difficile, nous offrons un modèle unique d'impartition d'impression de journaux. Cette solution novatrice aide les éditeurs de journaux à accroître leur efficacité. Nous imprimons pour The Globe and Mail Inc. le journal *The Globe and Mail*, sauf dans les Maritimes depuis le 1^{er} décembre 2017, pour Postmedia Network les journaux *The Gazette*, *Calgary Herald* et *The Vancouver Sun* et pour Torstar Corporation, le quotidien *Toronto Star*. Nous avons cessé d'imprimer *La Presse* depuis le 1^{er} janvier 2018. Nous cesserons d'imprimer le quotidien *San Francisco Chronicle* en date du 1^{er} avril 2018.

Groupe des magazines et des livres

Grâce à ses quatre usines spécialisées dans l'impression de magazines, lesquelles sont situées au Québec, en Ontario et au Manitoba, notre Groupe des magazines et des livres imprime plus de 300 magazines, ce qui en fait le plus important imprimeur de magazines au Canada. Ce groupe imprime aussi des catalogues.

Les technologies d'impression et la grande capacité de TC Imprimeries Transcontinental nous permettent de traiter rapidement une combinaison de grands et petits tirages pour tous les types d'éditeurs. Ceci permet aux magazines à petit et à moyen tirage de bénéficier des mêmes avantages que leurs concurrents de plus grande taille. Nos services complets de reliure, d'impression de pages couvertures et d'options spéciales telles que le laminage (mat et brillant) font de nous un imprimeur de guichet unique pour nos clients.

Groupe des produits marketing

Nous avons développé un créneau à haut potentiel de revenu, soit le marketing sur le lieu de vente et l'impression de matériel promotionnel. Le vaste marché du marketing sur le lieu de vente est un créneau intéressant pour nous, car il se caractérise souvent par des contrats continus avec de grands détaillants avec lesquels nous faisons déjà affaire. Notre Groupe des produits marketing a la capacité d'imprimer un éventail de produits notamment des brochures, des produits prêt-à-poster et des encarts. Ce groupe imprime également des produits corporatifs, ce qui lui permet de soutenir ses clients dans le cadre de la création de matériel de marketing et publicitaire destiné à des entreprises ou des consommateurs tel que des bannières, rapports annuels, brochures corporatives, dossiers de présentation et calendriers d'entreprise.

Nos capacités d'impression nous permettent d'offrir de la couleur haute-fidélité, du pliage distinctif et des finis spéciaux ainsi que des idées innovatrices telles que l'impression de grands formats panoramiques.

Les produits de ce groupe sont produits dans deux usines de production se spécialisant dans l'impression commerciale traditionnelle et numérique de produits marketing. Ces usines sont situées en Ontario et au Québec. Ce groupe dessert une base de clientèle très diversifiée, comprenant autant des agences de publicité que d'importantes entreprises bien établies dans les industries financière, pharmaceutique et au détail.

TC Imprimeries Transcontinental offre également des solutions de publipostage. Nous imprimons des produits qui varient d'un simple envoi direct à un envoi prêt-à-poster personnalisé. Notre Groupe des produits marketing offre également des services de gestion optimale de commandes (*fulfillment*) à nos clients.

Groupe du prémédia

Le Groupe du prémédia de TC Imprimeries Transcontinental est un créateur de contenus promotionnels pour une grande partie des détaillants les plus importants au Canada en fournissant une gamme complète de solutions intégrées pour les circulaires imprimées ainsi que pour les plateformes numériques et multiréseaux. Nous offrons tous les éléments de la création de contenu, du début jusqu'à la fin, notamment, la création et la conception stratégiques, l'assemblage de pages, la rédaction et l'édition, des services linguistiques, la photographie (en studio ou à l'extérieur) et la production de vidéo (en studio ou à l'extérieur).

Groupe de la distribution

Notre Groupe de la distribution a su développer une multitude de services de distribution, allant de la préparation de l'envoi postal à la distribution de porte en porte.

Par l'entremise de notre réseau de distribution *Publisac*, un véhicule qui regroupe la majorité des circulaires des grands détaillants et des journaux indépendants du Québec, nous distribuons des journaux, des circulaires et des imprimés publicitaires à 3,5 millions de foyers au Québec, ce qui nous permet d'être chef de file de cette industrie au Québec.

Par l'entremise de notre division Targeo, un service de courtage en distribution pancanadien, nous offrons aux détaillants nationaux la possibilité de diminuer leurs frais de gestion en nous impartissant la coordination de leurs programmes de circulaires, et ce, à l'échelle pancanadienne. Pour ce faire, nous disposons d'une base de données et de liens commerciaux avec plus de 1 000 partenaires distributeurs dans les territoires non desservis directement par

Publisac. C'est donc environ 10 millions de foyers desservis par Targeo qui viennent s'ajouter aux 3,5 millions desservis directement par *Publisac*.

Soucieux d'accroître le retour sur l'investissement de nos annonceurs, nous mettons également à leur disposition une gamme de services tels que l'accès à des bases de données sociodémographiques et un contrôle continu des points de distribution leur permettant ainsi de mesurer l'efficacité de leurs circulaires et de cibler les consommateurs.

Division de l'emballage

TC Emballages Transcontinental offre des services d'emballage, notamment des services de prémédia, de prépresse, d'impression flexographique, de laminage, de découpage ainsi que de transformation de sacs et de sachets. Nous offrons une gamme de produits et de solutions d'emballage pour les manufacturiers de produits alimentaires ainsi que la clientèle des biens de consommation emballés tels que des rouleaux, sacs, pochettes, films étirables et rétractables, suremballages et couvercles. Nos produits servent un éventail de marchés finaux, à savoir les marchés des produits laitiers, du café, de la nourriture pour animaux de compagnie, de la boulangerie, des collations et de la confiserie, des produits frais aux comptoirs en supermarché, des aliments congelés et des cigares.

TC Emballages Transcontinental fabrique une gamme de sacs et de sachets imprimés de différentes tailles et styles, y compris des sachets à maintien vertical, à scellage à quatre côtés, à fonds plat, à soufflet inférieur, à scellage à pincement, les sachets boîtes et les sacs wickets. Nous fabriquons des pochettes et des sacs conçus pour les applications chaudes et froides, y compris les charcuteries et les produits et aliments surgelés. Notre gamme de films et nos solutions d'emballage sont conçues avec des propriétés de haute barrière pour protéger la saveur et la fraîcheur.

Équipements et procédés de fabrication

Division de l'impression

Les équipements et les procédés de fabrication de notre division de l'impression font en sorte que les délais de préparation sont courts, l'impression rapide, la qualité de reproduction supérieure et les produits distincts. La plupart de nos presses et imprimantes sont commandées par ordinateur et un grand nombre a la capacité d'exécuter les travaux de finition. La compatibilité technique entre les diverses presses donne une grande souplesse d'exécution qui nous permet d'apporter facilement des changements de dernière minute et de livrer des commandes sept jours sur sept. L'impression simultanée d'un produit dans plusieurs usines entraîne la réduction des coûts de transport pour nos clients et permet des délais de production plus courts. Notre souplesse d'exploitation nous permet de transférer des travaux d'une usine à l'autre afin de respecter notre carnet de commandes, tout en offrant des solutions en cas d'urgence.

La qualité de nos services d'impression est assurée par du personnel expérimenté et est conforme aux normes de l'industrie. Nous utilisons actuellement les services des laboratoires de l'Institut des communications graphiques du Québec. Ces locaux ultramodernes permettent d'analyser constamment les encres, le papier et les autres matières premières utilisés par notre réseau d'usines. Nous partageons ensuite nos résultats avec nos fournisseurs de façon à corriger rapidement tous les problèmes ou irrégularités et ainsi assurer le maintien de notre haut niveau de qualité.

Nos procédés de fabrication comprennent la production sur nos presses rotatives avec sécheur/prise à chaud et à froid en utilisant le procédé d'impression offset. Ce procédé se caractérise par le décalque de l'image de la plaque imprimante sur une surface de caoutchouc, appelée blanchet, qui est enroulée sur un cylindre. Ce blanchet roule d'abord sur la plaque d'impression et prend le décalque de l'image. Ensuite il reporte l'image sur le papier.

Le procédé d'impression rotative consiste à imprimer sur des bobines de papier tandis que le procédé d'impression à feuille consiste à imprimer sur des feuilles de papier. Un petit tirage est en général mieux servi par l'impression à feuille, tandis qu'un plus grand tirage est en général mieux servi par l'impression rotative.

L'impression rotative offset avec prise à chaud offre une grande rapidité (jusqu'à 90 000 impressions à l'heure) et une meilleure qualité d'impression. Ce procédé est utilisé surtout pour l'impression de magazines, de périodiques, de catalogues, de circulaires, d'encarts, de tabloids, de livres, d'annuaires ainsi que de matériel de publipostage. L'impression rotative offset avec prise à froid est surtout utilisée pour l'impression de journaux.

La majorité de nos usines de production sont dotées d'équipements de prémédia qui permettent de réaliser, en utilisant la technologie numérique, les diverses étapes de la production graphique. L'expertise que nous avons mise au point dans le domaine du prémédia électronique sert dans tous les segments du marché afin de réduire davantage les délais de production, tout en augmentant les possibilités d'effectuer des changements de dernière minute.

Nous sommes en mesure d'offrir à nos clients des services de traitement numérique de l'image en direct qui rationalisent le processus de préparation des pages pour l'impression et permettent l'utilisation des données provenant d'autres sources, dont Internet. Nous avons aussi, dans l'ensemble de nos usines de production, des systèmes de fabrication reliant directement les données informatiques aux plaques d'impression offset.

Division de l'emballage

Le processus de fabrication de notre division de l'emballage comprend différentes étapes, notamment le prémédia, le prépresse, l'impression flexographique, le laminage et la transformation, y compris le découpage, la fabrication de sachets et de sacs, la découpe laser et l'ajout de caractéristiques d'emballage.

Nous exploitons une plateforme de presses flexographiques, imprimant jusqu'à 11 couleurs. Ceci nous permet d'avoir des capacités de production pour des formats flexographiques rotatifs étroits, moyens et larges. Nous avons également de la capacité d'extrusion de film soufflé, ainsi que de l'équipement de fabrication de plaques, de l'équipement de lamination d'adhésifs sans solvant et à base de solvant, une machine de lamination par extrusion ainsi que des découpeuses.

Grâce à notre approche d'ingénierie, nous déterminons les exigences, les caractéristiques et les propriétés des emballages nous permettant de concevoir des produits durables, résistants à la perforation, attrayants sur les tablettes et fonctionnels.

Prémédia et prépresse

Notre division de l'emballage offre des services de prémédia tels que des services de production artistique, la création et la conception, la photographie, l'adaptation aux normes graphiques, la gestion des couleurs, la production d'épreuve et la fabrication de plaques thermiques et à scellants.

De plus, la plupart de nos installations d'emballage offrent des services de prépresse. Nous utilisons la technologie de visualisation 3D pour fournir un aperçu des produits sur une tablette de magasin virtuel.

Impression

TC Emballages Transcontinental rend des services d'emballage imprimé en utilisant des presses flexographiques. Cette technologie implique le transfert de l'encre à une plaque d'impression en polymère montée sur un cylindre, qui est ensuite transférée sur le film et séchée. Ce procédé d'impression rotatif consiste à imprimer sur des rouleaux de matériaux d'emballage qui sont, dans la plupart des cas, des films à couches minces dont la conception permet l'impression à haute vitesse. Nous effectuons et documentons un certain nombre de contrôles de qualité en cours de production et nos systèmes permettent des changements à rapidité optimale entre les cycles de production.

Au cours des deux dernières années, nous avons complété l'installation de deux nouvelles presses (presses de 8 et 11 couleurs) pour augmenter notre capacité de production.

Lamination

TC Emballages Transcontinental fabrique des emballages laminés multicouches à haute barrière conformément aux besoins de ses clients en matière de barrières scellantes, d'esthétique et de performances. Le processus de lamination fournit des propriétés de résistance et de barrière nécessaires à la durabilité du produit.

Le procédé de lamination d'adhésif sans solvant, qui ne libère pas d'émission et ne nécessite pas de four, implique la lamination du substrat imprimé à une pellicule scellante avec un système d'application d'adhésif à deux parties réactives. Une fois mélangées, les deux parties réactives de l'adhésif réagissent et commencent à durcir, collant les deux substrats ensemble. Les couches combinées sont conservées sous forme de rouleaux jusqu'à ce que l'adhésif ait durci, après quoi les grands rouleaux de base sont coupés en rouleaux de bonne grandeur et expédiés au client.

TC Emballages Transcontinental fait également de la lamination de film avec des adhésifs à base de solvant qui fournissent de hautes qualités d'adhésivité pour des substrats (avec faible énergie de surface) tels que le polystyrène et offre la flexibilité de produire des films très spécialisés.

Reflétant notre engagement à investir dans la technologie, TC Emballages Transcontinental a installé de nouvelles machines à lamination avec configuration tandem en 2017, à savoir une machine à lamination et revêtement combinés en triplex pour les adhésifs à base de solvant, à base d'eau et sans solvant.

Transformation

Pendant le processus de transformation, le film imprimé est essentiellement transformé en produits d'emballage tels que des sacs ou des sachets. TC Emballages Transcontinental détient de nombreuses machines à haute vitesse lui permettant de fabriquer des sacs et des sachets variés et de pouvoir respecter en tout temps des demandes de changement de quantités.

Nos machines de fabrication de sachets ont des techniques avancées de scellage pour assurer l'étanchéité et le confinement. De plus, les capacités de production de TC Emballages Transcontinental comprennent la technologie de découpe au laser transversal, ce qui lui permet d'offrir des caractéristiques de déchirage en coin pour une meilleure manutention et un système d'aération unique.

Nos deux machines de fabrication de sachets et de boîtes à fond plat et à quatre coins récemment installées nous ont permis d'accéder au marché de la nourriture pour animaux de compagnie. Ces équipements nous permettent de produire des petits et grands sacs de nourriture pour animaux de compagnie, nous donnant ainsi la possibilité de répondre à une variété de besoins de nos clients.

Nos produits sont examinés à divers niveaux tout au long du processus de fabrication, y compris les tests d'étanchéité et de résistance au choc pour assurer une fonctionnalité et une fraîcheur optimales.

Clients et marchés principaux

Nos usines d'impression et d'emballage sont situées au Canada et aux États-Unis. Étant donné la répartition géographique de nos usines et le type d'équipements que nous possédons, nous sommes en mesure de desservir des marchés à l'échelle locale, régionale et nationale.

Aucun client du secteur de l'impression et de l'emballage n'est responsable, à lui seul, de plus de 10 % des revenus de ce secteur au cours des deux derniers exercices financiers. Nous avons conclu des contrats avec un nombre important de nos grands clients du secteur de l'impression et de l'emballage. Ces contrats sont d'une durée à écouler variant d'un à 12 ans et comportent en général des clauses de rajustement de prix fondées sur le volume, le coût des matières premières, la main-d'œuvre, l'indice des prix à la consommation ou l'indice CDI (*Chemical Data Index*). Les créneaux de l'impression sur presse à feuilles, de l'impression de produits de publipostage ainsi que de l'emballage, ne font généralement pas l'objet de contrats à long terme avec les clients. Pour l'exercice financier 2017, un seul client a généré près de 25 % des revenus de la division de l'emballage.

Division de l'impression

Notre réseau couvrant tout le Canada nous permet de desservir des clients nationaux, régionaux et locaux de manière rentable et efficace.

Nous sommes d'avis que notre démarche stratégique visant la production hybride (impression de journaux et de circulaires sur la même presse) dans nos usines et la réduction des coûts de production des produits imprimés que nous concevons nous permet d'offrir à nos clients des produits de qualité supérieure tout en demeurant concurrentiels.

La clientèle de nos activités d'impression se compose habituellement d'éditeurs (journaux, magazines et livres) et de spécialistes du marketing (détaillants surtout dans le marché de l'alimentation, les pharmacies et la rénovation résidentielle, les institutions financières, les annonceurs et les agences).

Les clients de nos activités d'impression de journaux comprennent des chefs de file du marché de même que de nombreux journaux de petite ou moyenne envergure. Nous imprimons plus de 200 journaux à travers le Canada, dont 12 quotidiens payants.

Durant l'exercice financier 2017, nous avons aussi renouvelé plusieurs ententes pluriannuelles avec des clients importants pour des revenus évalués à approximativement 170 millions de dollars par année.

De plus, dans le cadre du processus de vente lancé par TC Media le 18 avril 2017 visant les journaux locaux du Québec et de l'Ontario de notre secteur des médias, nous avons signé et nous prévoyons signer des ententes d'impression et de distribution avec chaque acquéreur et acquéreur potentiel de nos journaux.

Division de l'emballage

Les produits et services de TC Emballages Transcontinental sont conçus pour desservir un large éventail de clients et de marchés. Les clients de cette division sont principalement des fabricants agroalimentaires, des détaillants (notamment, des supermarchés, des épicerie et des dépanneurs) et des entreprises de biens de consommation emballés.

Avec son réseau d'usines de production d'un océan à l'autre, TC Emballages Transcontinental est en mesure de couvrir le marché des États-Unis ainsi que les marchés canadiens.

Une partie des produits d'emballage de TC Emballages Transcontinental est fabriquée pour des clients de marque privée, lesquels ont généralement besoin de plusieurs produits individuels et commandent de petites quantités, à l'intérieur de courts délais de production. L'équipement de TC Emballages Transcontinental a été conçu et construit pour desservir ce segment de l'industrie à un moment où de plus grands transformateurs étaient incapables de répondre à ces besoins à coût raisonnable. TC Emballages Transcontinental dispose également d'une capacité de production en grand format rotatif lui permettant de desservir à la fois des petits clients et des clients plus importants.

Nous desservons le marché des produits laitiers en tant que partenaire d'emballages flexibles de confiance pour certaines des plus grandes marques de produits laitiers d'Amérique du Nord. Notre gamme de produits comprend des emballages de fromage râpé, de fromage en tranches, en morceaux et en bâtonnets, de fromage à la ficelle et à boulettes, de fromage fondu, de suremballage de sacs, de sachets spéciaux pour les collations laitières ainsi que de couvercles de produits laitiers et de yogourt.

TC Emballages Transcontinental est également l'une des chefs de file pour les solutions d'emballage pour les marchés du café institutionnel/de bureau et du commerce de détail du café moulu et en grains. Nos produits sont offerts dans une variété de formats fractionnés, à portion unique et en brique. Nous encourageons l'innovation vers les films compostables dans le marché du café. Notre grande expérience sur les machines d'emballage formeuse (pour remplissage) et scelleuse (FRS) de café verticales et horizontales nous permet de créer des films fiables et de haute performance.

Nos produits pour emballages multiples s'avèrent intéressants pour les entreprises de biens de consommation emballés, notamment les films thermorétractables (*shrink wrap*) pour les produits d'articles ménagers.

TC Emballages Transcontinental dessert le segment des aliments frais des supermarchés avec une vaste gamme de produits tels que des sacs et des sachets pour les produits de charcuterie et de la boulangerie. Nous fabriquons également, entre autres, des produits d'emballage pour les marchés de nourriture pour animaux de compagnie, des céréales, de la confiserie, des collations et du tabac.

Concurrence

Division de l'impression

Bien que nous soyons le premier imprimeur au Canada, et l'un des plus importants en Amérique du Nord, l'industrie de l'impression est hautement concurrentielle dans toutes les catégories de produits et toutes les régions. De plus, cette industrie a une portée nord-américaine dans plusieurs créneaux créant des occasions pour divers groupes de concurrents autant aux États-Unis qu'au Canada. À l'heure actuelle, plusieurs segments de l'industrie font face à des défis en regard de la surcapacité et des tendances lourdes vers les médias numériques, lesquelles ont un impact dans

toutes les régions géographiques en Amérique du Nord, ajoutant une pression sur les prix dans le marché. Certaines entreprises nord-américaines travaillant dans ces créneaux possèdent des capacités et des ressources financières supérieures aux nôtres. Dans certains segments de marché, nous concurrençons plusieurs sociétés importantes en Amérique du Nord comme LSC Communications, Inc., R.R. Donnelley & Sons Company et Quad/Graphics, Inc. ainsi qu'une multitude d'imprimeurs canadiens incluant St. Joseph Print Group Inc., Solisco Printers Inc., The Lowe-Martin Group, Advocate Printing & Publishing Inc., Friesens Corporation, Marquis Imprimeur inc. et plusieurs autres.

Nous sommes d'avis que les principaux facteurs concurrentiels dans le domaine de l'impression s'exercent au niveau de la qualité et de l'innovation des produits, de la gamme de services offerts, des prix, de la disponibilité de la capacité d'impression avec de l'équipement approprié et une technologie à la fine pointe, des délais de livraison, de la capacité de distribution et du service à la clientèle. Le développement de nouvelles technologies d'impression à prix réduit, surtout les presses numériques, permet à de petits imprimeurs de concurrencer dans des segments spécialisés de l'industrie.

Au cours des dernières années, le paysage du commerce de détail a évolué au Canada : certains détaillants américains ont fait leur entrée au Canada ou ont acquis des détaillants canadiens, alors que d'autres ont été consolidés. Des détaillants continuent également d'expérimenter les circulaires et les campagnes numériques.

En ce qui a trait à l'offre d'impression de circulaires et d'encarts, le paysage concurrentiel continue d'évoluer au Canada. En plus d'une concurrence provenant d'autres imprimeurs canadiens, le marché de l'impression est marqué par la consolidation de grands imprimeurs aux États-Unis qui continuent de faire concurrence aux imprimeurs canadiens surtout dans l'impression de circulaires.

Ces changements influencent la taille et la dynamique concurrentielle du marché de l'impression de circulaires et d'encarts en Amérique du Nord. Malgré ces tendances, le volume d'impression de circulaires est demeuré stable chez TC Imprimeries Transcontinental au cours des dernières années. Le renouvellement de contrats avec les grands détaillants ainsi que la signature de nouvelles ententes confirment que nous demeurons l'imprimeur de choix dans ce créneau au Canada.

La demande d'impression est également affectée de façon défavorable par les éditeurs de journaux, de magazines et de livres qui investissent dans la distribution numérique de leur contenu, par l'entremise soit d'Internet ou d'appareils mobiles avec l'aide d'applications, de verrous d'accès payant ou de kiosques en ligne.

Notre Groupe de la distribution distribue chaque semaine au Québec la majorité des circulaires provenant des plus grands détaillants nationaux, régionaux et locaux. Le Groupe de la distribution est en concurrence pour la distribution de matériel publicitaire et d'autres produits avec les journaux quotidiens, les hebdomadaires, le publipostage et certaines autres entreprises de distribution ainsi que Postes Canada. La division Targeo de notre Groupe de la distribution est en concurrence, en ce qui concerne la gestion de la distribution, avec Geomedia Inc., Prospect Media Group Ltd., Market Focus Direct Inc. et Novus Media Inc. Nous sommes d'avis que les plus importants facteurs concurrentiels dans l'industrie de la distribution au Québec sont les prix, la qualité du service, les délais de livraison, la capacité d'effectuer une distribution ciblée et le taux de pénétration du marché. La portée de notre réseau de distribution nous différencie dans le marché de nos concurrents et nos méthodes accessibles font de nous un des chefs de file du marché dans cette industrie.

Division de l'emballage

Les principaux marchés pour nos produits et services d'emballages sont très concurrentiels. Le paysage concurrentiel est fragmenté et caractérisé par un nombre important de concurrents, grands et petits. Les acteurs de l'industrie sont en concurrence sur un certain nombre de facteurs, notamment la qualité, le service, les caractéristiques du produit, l'innovation et les prix.

Nous sommes d'avis que TC Emballages Transcontinental se positionne comme un acteur important dans certains des marchés que nous desservons, en particulier dans les marchés de produits laitiers, du café et de la nourriture pour animaux de compagnie, ainsi que dans le segment de produits d'emballage pour les aliments emballés en épicerie.

Nous sommes en concurrence dans certains segments de marché avec plusieurs grandes entreprises en Amérique du Nord, y compris Bemis Company, Inc., Berry Plastics Group Inc., Coveris Holdings S.A., Sonoco Products

Company, ProAmpac Intermediate, Inc., Winkpak Ltée, Printpack, Inc., American Packaging Corporation et plusieurs petites entreprises de transformation.

Notre offre de produits d'emballage souple est également en concurrence avec des produits alternatifs d'emballage comme le métal, le verre, le carton et d'autres types de matériaux. Cependant, au cours des dernières années, l'emballage souple a gagné en popularité auprès des consommateurs et des détenteurs de marques.

Notre capacité à servir des clients nécessitant des délais de production rapides nous différencie des participants de plus grande taille de l'industrie. Notre vaste gamme de solutions d'emballage souple, commençant par la conception jusqu'au produit d'emballage destiné au consommateur, nous permet de répondre rapidement aux besoins du marché dans le cadre d'une variété d'applications. De plus, nous avons la capacité de livrer des petits tirages comme des grands tirages.

De plus, la force de notre offre de services de graphisme est comparable à celle des grands transformateurs, plus diversifiés – ce qui nous place en bonne position pour croître dans différents segments. Les services internes de prémédia de TC Emballages Transcontinental rendent notre offre de services distinctive.

Du point de vue de la qualité, nos pratiques de salubrité des aliments reflètent notre engagement envers les normes élevées de l'industrie pour nos clients. Nos usines utilisent divers niveaux de certification, y compris pour certaines, les codes de niveau 3 et de niveau 2 de la certification Safe Quality Food (SQF) qui régissent la salubrité et la qualité des aliments.

Revenus selon la région géographique

Le tableau suivant présente les revenus et le pourcentage de ceux-ci du secteur de l'impression et de l'emballage selon leur répartition géographique pour les exercices financiers clos les 29 octobre 2017 et 31 octobre 2016.

(en millions de dollars sauf pour les pourcentages)	Exercices financiers clos en 2017 et 2016			
	2017 (\$)	2017 (%)	2016 (\$)	2016 (%)
Revenus générés par les usines situées au Canada	1 363,9	75,4	1 339,5	76,3
Exportations par les usines situées au Canada	101,9	5,6	120,7	6,9
Revenus générés par les usines situées aux États-Unis	343,4	19,0	294,4	16,8
Total	1 809,2	100,0	1 754,6	100,0

Variations saisonnières

Division de l'impression

De façon générale, les revenus de TC Imprimeries Transcontinental sont saisonniers, dont les hausses aux deuxième et quatrième trimestres de l'exercice financier sont plus importantes. De manière plus spécifique, la demande d'impression d'annonces publicitaires et de produits promotionnels atteint un sommet au cours des saisons du printemps et de l'automne, lesquelles précèdent les périodes de hausses des dépenses de consommation.

Division de l'emballage

Les facteurs saisonniers peuvent contribuer à des variations dans les revenus et le résultat net pour un trimestre donné selon la catégorie de produits dans la division de l'emballage. En effet, certains types d'emballage alimentaire sont, de par leur nature, plus saisonniers dû aux cycles des récoltes, aux vacances, aux célébrations religieuses ou aux événements sportifs. À titre d'exemple, les premier et quatrième trimestres sont favorables à l'emballage de fromage en raison des vacances et des événements de marketing. En général, l'automne et les vacances d'hiver créent des occasions de marketing de choix pour les producteurs de denrées alimentaires, qui profitent des tendances d'achat saisonnières avec plus de produits sur les étagères dans de différents formats, y compris les emballages cadeaux, les unités de gestion des stocks (UGS) multiréférences et autres emballages de produits spécialisés.

B) Le secteur des médias

Produits et services

Notre secteur des médias est séparé en deux groupes : le Groupe des affaires et éducation et le Groupe des solutions locales. Ce secteur opère des activités d'édition de publications d'intérêt particulier y compris la planification de conférences et de séminaires pour la communauté des affaires, ainsi que des activités d'édition de livres pédagogiques et de journaux.

Groupe affaires et éducation

Le Groupe affaires et éducation de TC Media opère deux divisions : la division affaires et la division éducation. Nous demeurons engagés envers nos marques spécialisées opérées par notre division affaires pour le milieu des affaires, de la finance et de la construction, de même qu'envers nos activités d'édition d'ouvrages pédagogiques opérées par notre division éducation.

Division affaires

Notre division affaires publie 14 publications d'affaires, lesquelles sont indiquées ci-dessous :

Publications d'affaires	Fréquences de parution annuelle	Tirage
<i>Advisor's Edge</i>	6	33 500 ²⁾
<i>Advisor's Edge Report</i>	11	33 500 ²⁾
<i>Avantages</i>	6	4 339 ¹⁾
<i>Benefits Canada</i>	11	15 700 ²⁾
<i>Canadian Insurance Top Broker</i>	10	12 000 ²⁾
<i>Conseiller</i>	6	9 500 ²⁾
<i>Constructo</i>	75	3 741 ¹⁾
<i>Finance et investissement</i>	16	12 185 ¹⁾
<i>Investment Executive</i>	16	37 458 ¹⁾
<i>Le journal du Conseiller</i>	4	9 500 ²⁾
<i>Les Affaires</i>	28	65 250 ²⁾
<i>Les Affaires plus</i>	4	61 820 ²⁾
<i>Les leaders de la construction au Québec</i>	1	20 000 ¹⁾
<i>Voir Vert</i>	4	16 000 ¹⁾

1) Statistiques internes au 29 octobre 2017.

2) Données les plus récentes de l'*Alliance for Audited Medias* (A.A.M.) au 30 juin 2017.

Notre division affaires gère plusieurs sites web liés ou non à ses marques de produits imprimés ainsi qu'à ses produits tablettes, solutions numériques et conférences desservant principalement les professionnels d'affaires de diverses industries. La stratégie de TC Media est le développement d'une offre multiplateforme pour ses annonceurs et consommateurs.

TC Media est également un partenaire du gouvernement du Québec au niveau du monde des affaires puisqu'il exploite conjointement avec Groupe CGI inc. le service SEAO, le système électronique d'appels d'offres du Québec permettant aux fournisseurs de soumissionner sur les contrats gouvernementaux.

Division éducation

Notre division éducation se spécialise dans la création, le développement, l'adaptation, la traduction, l'édition, la commercialisation et la distribution de matériel pédagogique en français, y compris des manuels, des guides à l'intention du personnel enseignant, des cahiers d'activités, des ressources numériques et d'autres ouvrages connexes. Nous sommes le plus important éditeur d'ouvrages pédagogiques de langue française au Canada, couvrant tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'université, ainsi que les secteurs connexes comme l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la didactique. Les activités de notre division éducation incluent également la création, le développement et la distribution de livres d'intérêt général. Les marques reconnues de la division éducation comprennent Beauchemin, Les Éditions Caractère, Chenelière Éducation, Gaëtan Morin Éditeur, Graficor, Groupe Modulo et Les Éditions Transcontinental.

Nous sommes un partenaire privilégié des ministères de l'Éducation de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens et sommes le seul éditeur d'ouvrages pédagogiques ayant publié des ouvrages en français pour tous les ministères de l'Éducation au Canada. Notre division éducation a pour mission d'appuyer les enseignants et les élèves dans la mise en place de programmes d'apprentissage et dans la planification des cours en offrant des ouvrages et des ressources de qualité requis pour l'enseignement et l'apprentissage.

Notre division éducation détient des droits sur près de 11 500 titres de livres éducatifs dans son catalogue qui sont utilisés dans la majorité des établissements d'enseignement offrant des programmes en français au Québec et dans le reste du Canada. Cette division édite également environ 800 titres destinés aux consommateurs canadiens de livres parascolaires (Les Éditions Caractère) et de livres d'intérêt général (Les Éditions Transcontinental).

Groupe des solutions locales

Le 18 avril 2017, TC Media a mis en place un processus de vente visant ses journaux locaux du Québec et de l'Ontario. Ce processus de vente visait 93 publications locales et régionales opérées par notre Groupe des solutions locales et leurs sites web associés, incluant le journal *Métro* de Montréal. En date des présentes, TC Media a complété la vente de 56 journaux et sites web s'y rattachant dans le cadre de ce processus de vente et prévoit compléter ce processus pendant l'exercice financier 2018.

Clientèle et marchés principaux

Aucun client de TC Media n'a été responsable, à lui seul, de plus de 5 % des revenus du secteur au cours des deux derniers exercices financiers.

Groupe affaires et éducation

Les revenus de la division affaires comprennent des revenus publicitaires (imprimés et en ligne) reliés à nos différentes marques telles que *Les Affaires*, *Finance et investissement* ou *Constructo*. Nous générons également des revenus d'abonnement par l'entremise de SEAO dans le domaine de la construction et par des ventes d'accès à diverses conférences offertes aux gens d'affaires.

Les revenus de la division éducation sont diversifiés par marchés, clients, matières et titres. Ses principaux clients sont les ministères de l'Éducation, les commissions scolaires, les écoles primaires et secondaires, les cégeps, les collèges et écoles professionnelles, les collèges communautaires, les universités et, dans certains cas, les distributeurs étrangers et librairies.

Les activités de notre division éducation sont réparties principalement parmi trois segments qui desservent les trois principaux marchés scolaires : le marché scolaire canadien hors du Québec; le marché scolaire québécois et le marché des études supérieures principalement au Québec. De plus, nous avons un segment se spécialisant dans la production de matériels didactiques destinés aux enseignants et professionnels du monde de l'éducation. Nous sommes le plus grand éditeur d'ouvrages pédagogiques en français dans le marché scolaire canadien hors du Québec et dans le marché des études supérieures au Canada et nous sommes l'un des principaux éditeurs scolaires en français au Québec.

Groupe des solutions locales

Les revenus du Groupe des solutions locales comprennent principalement des revenus publicitaires (publicité imprimée et en ligne) et, à un niveau moindre, des ventes par abonnement et, jusqu'à tout récemment, en kiosque.

Concurrence

Groupe affaires et éducation

En ce qui a trait à notre Groupe affaires et éducation, TC Media est en concurrence dans sa division affaires avec des fournisseurs de solutions de contenu, tels que MERX, une solution de Technologies Interactives Mediagrif inc. et plusieurs éditeurs opérant dans nos segments de marché.

Les concurrents de notre division éducation ne sont pas les mêmes dans chacun des trois principaux marchés scolaires que nous desservons. Parmi nos concurrents, on retrouve Les Éditions du Renouveau Pédagogique inc., Les Éditions CEC inc. et Les Éditions Grand Duc inc.

Groupe des solutions locales

Notre Groupe des solutions locales a été en concurrence avec des sites de jeu pur (*pure-play*), les sites web de nos concurrents dans le domaine des médias traditionnels et les grands joueurs numériques tels que les moteurs de recherche et les médias sociaux.

Variations saisonnières

De façon générale, les revenus du secteur des médias sont sujets à des variations saisonnières, dont les hausses au deuxième et au quatrième trimestres de notre exercice financier sont les plus importantes. Par ailleurs, les revenus du Groupe affaires et éducation sont généralement sujets à de grandes variations saisonnières alors que la majorité des revenus est réalisée pendant les mois de juin à septembre, correspondant à la rentrée des institutions scolaires.

2.4 Matières premières et prix de l'énergie

Le papier et l'encre sont les principales matières premières utilisées par TC Imprimeries Transcontinental et les films en plastique, les résines et les encres par TC Emballages Transcontinental. Les activités de TC Transcontinental consomment de l'énergie, plus particulièrement de l'électricité, du gaz naturel et du pétrole. Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur la demande pour nos services.

Les difficultés actuelles du secteur des pâtes et papier ont causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui pourrait entraîner des augmentations du prix du papier. Bien que les coûts du papier soient transférés aux clients pour nos activités d'impression, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients, en ce qui concerne par exemple le nombre de pages imprimées. L'augmentation du prix du papier a également un effet négatif sur la rentabilité de notre secteur des médias. Dans le but de réduire ces risques, la Société a conclu des ententes avec ses principaux fournisseurs afin de s'assurer d'un approvisionnement stable. De plus, certaines ententes avec les clients comportent également des clauses d'indexation des prix de vente au gré des fluctuations du prix des matières premières et des taux de change.

De plus, les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé de l'encre et de film en plastique, ont un effet direct sur le prix de ces produits. En raison de la perturbation temporaire de l'approvisionnement en résine causée par l'ouragan qui a touché la côte du Golfe des États-Unis au cours de l'été 2017, le prix de plusieurs résines plastiques a augmenté et pourrait avoir un effet défavorable sur les coûts au cours du premier semestre de l'exercice financier 2018. Enfin, les fluctuations du prix du pétrole ont un effet sur le prix de l'essence. Toute augmentation du prix de l'essence aurait également un effet négatif sur nos activités de distribution. TC Transcontinental poursuit ses démarches pour trouver de nouvelles manières de réduire ses frais énergétiques.

2.5 Cycles économiques

Les activités de la Société sont exposées aux cycles économiques et aux conditions de marché difficiles, car une portion significative de leurs revenus dépend, directement ou indirectement, des dépenses publicitaires des

annonceurs. Celles-ci ont tendance à être cycliques en raison de la conjoncture économique globale et des changements aux habitudes d'achat des consommateurs. De plus, des changements structurels significatifs, notamment la consolidation de certaines industries et l'adoption de plateformes numériques, touchent également les industries de nos principaux clients, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les produits offerts par la Société. Toutefois, la Société croit qu'elle atténue ce risque par la nature même de la composition de ses activités puisqu'une importante partie de sa clientèle se retrouve dans des secteurs d'activité moins cycliques, tels que l'alimentation. De plus, puisque la Société est un chef de file dans ses marchés, nous croyons ainsi pouvoir limiter notre exposition aux cycles économiques sans toutefois éliminer les effets défavorables ou l'ampleur de ceux-ci.

2.6 Responsabilité environnementale et sociale

Respect des exigences légales environnementales applicables

Nous sommes assujettis à des lois et règlements en matière d'environnement et nous devons obtenir des permis pour exploiter notre entreprise. Ces lois et règlements ont trait à la production, au stockage, au transport, à l'élimination et à l'émission de diverses substances dans l'environnement. Nous sommes également assujettis et respectons divers règlements et lois qui permettent aux autorités réglementaires de nous contraindre à procéder à l'assainissement de toute contamination de l'environnement à nos propres emplacements et aux installations où nous éliminons ou avons éliminé nos déchets. Nous surveillons les changements ou ajouts apportés aux lois et règlements sur une base trimestrielle. De plus, nous nous assurons de respecter les normes environnementales grâce à un programme de vérification à la fois interne et externe réalisé avec l'aide d'entreprises spécialisées en matière d'environnement.

La responsabilité de la performance environnementale est partagée à l'échelle de TC Transcontinental et des rapports trimestriels assurent une communication interne adéquate des activités importantes de gestion de l'environnement. Bien que le conseil d'administration et le comité de direction soient ultimement responsables de la conformité à la législation et aux politiques d'entreprise, la gestion quotidienne de la performance environnementale incombe à l'équipe corporative désignée et à la direction d'usine. Un système de gestion environnemental basé sur la norme ISO 14001 est déployé à travers nos unités opérationnelles, assurant la sensibilisation et la compétence des employés en matière environnementale.

Gestion des risques environnementaux

TC Transcontinental a développé un cadre solide pour gérer ses principaux risques. Les objectifs de ce processus sont d'identifier les principaux risques inhérents à notre entreprise, d'évaluer leur impact, de mettre en place une stratégie de réponse et de suivre les progrès des initiatives d'atténuation. Les préoccupations concernant la responsabilité sociale et la protection de l'environnement sont considérées comme un risque opérationnel et sont analysées dans le cadre de notre gestion globale des risques d'entreprise. Une liste préliminaire de tous les risques potentiels pour l'environnement et la responsabilité sociale est complétée et la probabilité et l'ampleur de l'incidence de chaque risque sont évaluées. Des stratégies d'atténuation sont ensuite élaborées par la direction pour les risques jugés significatifs. Ce processus est réitéré chaque année et est discuté au sein du comité de direction et du comité de régie d'entreprise du conseil d'administration.

Politique environnementale

En 2012, nous avons publié une mise à jour de notre politique environnementale qui décrit les principaux aspects de notre performance en matière d'environnement. Notre équipe de direction a la responsabilité de s'assurer que tous les éléments de cette politique soient mis en œuvre. Cette politique se fonde sur les trois principes directeurs suivants :

- protéger l'environnement pour les générations présentes et futures;
- réduire les risques et améliorer l'efficacité; et
- introduire des technologies et des procédés perfectionnés.

Dans le cadre de nos activités, nous nous efforçons d'améliorer nos produits et nos procédés de manière à réduire progressivement la production régulière de rejets polluants et de minimiser la production de déchets et de déchets dangereux en réutilisant et en recyclant les matériaux. Nous nous engageons aussi à utiliser efficacement les

ressources et à maximiser l'efficacité de nos activités, et nous favorisons une transition vers les carburants à faible teneur en carbone et les énergies renouvelables.

Politique en matière d'achat de papier

En 2012, nous avons accru la portée interne et externe de notre Politique en matière d'achat de papier en précisant, entre autres, l'utilisation de papier recyclé ou certifié pour nos activités d'édition et d'impression. Fidèle à notre engagement en amélioration continue, nous avons réitéré notre décision d'encourager nos clients à choisir du papier certifié lorsque l'approvisionnement en papier recyclé n'est pas accessible, afin de collaborer à minimiser de façon significative les impacts environnementaux et sociaux liés à leur consommation de papier.

Notre Politique en matière d'achat de papier nous permet de mesurer plus précisément le résultat de nos efforts continus et d'en faire part à nos clients et aux investisseurs, aux parties prenantes et aux organismes concernés par notre démarche en développement durable. Nous nous sommes basés sur l'expertise de l'organisation environnementale Canopée pour actualiser notre Politique en matière d'achat de papier, ce qui s'inscrit dans la foulée d'une collaboration continue visant à protéger les forêts boréales du Canada et les forêts à haute valeur de conservation dans le monde.

Responsabilité sociale

Les consommateurs se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable. Les industries dans lesquelles TC Transcontinental opère (impression, emballage et édition) utilisent notamment de grandes quantités de ressources (papier et matières plastiques) pour leurs activités quotidiennes. Nous reconnaissons le caractère crucial des enjeux du développement durable et avons toujours mis de l'avant des mesures visant à encourager et à intégrer le développement durable dans nos activités en mobilisant les parties prenantes et en soutenant l'innovation. Nous nous engageons également à rendre compte régulièrement de notre performance en matière de développement durable et à encourager les fournisseurs à adopter des pratiques conformes à nos politiques et à nos objectifs.

Au cours de l'exercice financier 2017, nous nous sommes distingués en nous classant parmi les 50 entreprises citoyennes les plus responsables au Canada, selon les critères de Corporate Knights, passant de la 40^e à la 22^e position. Ce classement est établi en répondant à une vaste gamme d'indicateurs d'ordre environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance (ESG). Depuis plusieurs années, nous mesurons notre consommation de combustibles et d'électricité. Nous calculons les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées et, depuis 2006, nous rapportons nos résultats au *Carbon Disclosure Project* (CDP). En 2017, TC Transcontinental a également complété pour une cinquième année la section CDP sur les risques reliés aux ressources forestières.

En août 2017, nous avons déposé notre Rapport de responsabilité sociale de l'entreprise 2016 qui présente le progrès réalisé selon les 14 principaux objectifs identifiés dans notre plan triennal de responsabilité sociale de l'entreprise 2016 - 2018. Ces objectifs sont mesurés par rapport à des objectifs établis qui reflètent notre engagement envers nos employés, notre prospérité, la collectivité et l'environnement. Ce Rapport est disponible sur le site web de la Société (www.tc.tc).

2.7 Ressources humaines

Au 1^{er} novembre 2017, nous comptons 6 739 employés. Le tableau suivant présente la répartition de nos employés de nos secteurs d'exploitation respectifs au 1^{er} novembre 2017. Sont exclus les employés du siège social et du centre de services administratifs.

Description	Nombre d'employés
Secteur de l'impression et de l'emballage	5 531
Secteur des médias	920 ¹⁾

1) Ce nombre est d'environ 600 employés en date du 31 décembre 2017 suivant la vente des journaux locaux au Québec et en Ontario.

Au 19 décembre 2017, 1 406 de nos employés canadiens étaient représentés par des associations accréditées en vertu de 16 conventions collectives actives et distinctes. Ces conventions expirent à différentes dates, jusqu'en

octobre 2023. Huit conventions collectives couvrant 374 de nos employés ont été renouvelées au cours de l'année 2017. Nous avons présentement en négociation une seule convention collective couvrant 43 de nos employés. De plus, cinq conventions collectives expireront en 2018, incluant trois unités de négociation couvrant 237 employés de notre division de l'impression et deux autres unités de négociation couvrant 21 employés de notre secteur des médias. Aux États-Unis, nous avons une unité de négociation représentant 197 employés syndiqués et leur convention collective, ayant été renouvelée en 2017, expirera en 2020.

Dans le cas de nos employés non syndiqués, les conditions de travail sont établies dans diverses entités en tenant compte des directives corporatives. Ces conditions de travail font l'objet de révisions périodiques.

2.8 Immeubles

Nous considérons que nos immeubles ainsi que nos installations louées sont équipés et entretenus de façon adéquate pour nos activités actuelles et projetées. La quasi-totalité de nos immeubles et de nos équipements n'est pas grevée de quelque sûreté en faveur de tiers prêteurs.

2.9 Réorganisations

Nous procédons à l'occasion à des réorganisations juridiques de certaines de nos filiales afin d'améliorer, entre autres, notre structure organisationnelle ou afin d'améliorer notre offre de produits et services, aucune d'entre elles n'ayant eu un effet important sur nos activités, notre exploitation ou nos résultats financiers.

2.10 Acquisitions stratégiques et développement des affaires

Une partie intrinsèque de notre stratégie repose sur la croissance par des acquisitions stratégiques. Nous nous sommes engagés à maintenir une approche disciplinée en matière d'acquisitions. Nous nous assurons que les entreprises que nous acquérons répondent à nos critères stricts. L'entreprise acquise doit : 1) s'inscrire dans notre plan stratégique; 2) être rentable et en croissance; 3) générer des synergies d'exploitation avec nos activités existantes; 4) être dotée d'une équipe de gestionnaires chevronnés et d'une culture d'entreprise compatible; et 5) contribuer aux résultats et afficher une création de valeur économique positive dans un délai raisonnable. Au cours des trois dernières années, nous avons réalisé des acquisitions stratégiques tout en maintenant une approche disciplinée en matière de gestion financière.

Secteur de l'impression et de l'emballage

Le 31 octobre 2017, TC Transcontinental a acquis la société Les Industries Flexipak inc., un fournisseur d'emballages souples situé à Montréal, au Québec. Emballage Transcontinental Flexipak inc. se spécialise dans l'impression flexographique, le laminage ainsi que la transformation de sacs et sachets, et offre une vaste gamme de produits d'emballage souple desservant les compagnies de biens de consommation, les manufacturiers de produits alimentaires et les détaillants dans différents marchés, incluant les fruits et légumes surgelés, les fruits de mer, les collations, les grains, les noix et les boissons (films thermorétractables).

Le 14 octobre 2016, TC Transcontinental a acquis Flexstar Packaging inc., un fournisseur d'emballages souples situé à Richmond, en Colombie-Britannique. Transcontinental Flexstar inc. se spécialise dans la transformation de films à haute barrière incluant l'impression, le laminage et la fabrication de sachets pour desservir les marchés des céréales, de la confiserie, des collations, des aliments congelés et du café. Cette acquisition nous apporte également de nouvelles capacités manufacturières d'extrusion de film.

Le 30 juin 2016, TC Transcontinental a acquis Robbie Manufacturing, Inc., un fournisseur d'emballages souples situé à Lenexa au Kansas. Transcontinental Robbie Inc. se spécialise dans les produits d'emballage pour les aliments emballés en épicerie, les films thermorétractables pour emballages multiples de produits de consommation et les solutions d'emballage pour les manufacturiers de produits alimentaires.

Le 1^{er} octobre 2015, TC Transcontinental a acquis Ultra Flex Packaging Corp., un fournisseur d'emballages souples, basé à Brooklyn (New York) qui se concentre, notamment, sur les segments des boissons et des produits alimentaires.

Secteur des médias

Le 1^{er} décembre 2016, TC Media a acquis l'ensemble des marques spécialisées des groupes Conseiller et Services financiers de Rogers Média inc. La transaction comprend les marques suivantes : *Advisor's Edge* et *Advisor's Edge Report* (advisor.ca), *Conseiller* et *Le journal du Conseiller* (conseiller.ca et conseiller.ca/pme), *Benefits Canada* (benefitscanada.com et smallbizadvisor.ca), *Avantages* (conseiller.ca/avantages), *Canadian Insurance Top Broker* (CITopBroker.com), *Canadian Investment Review* (InvestmentReview.com) et *Canadian Institutional Investment Network* (institutionalinvestmentnetwork.ca).

Le 6 avril 2016, TC Transcontinental a complété l'acquisition du 40 % des actions restantes de Redux Media Inc. qui est dorénavant détenue à 100 % par TC Transcontinental.

Le 15 mai 2015, notre division éducation a acquis la collection *Atouts* de Septembre éditeur inc.

2.11 Acquisition significative

Au cours de notre exercice financier clos le 29 octobre 2017, nous n'avons pas réalisé d'acquisition significative.

2.12 Facteurs de risque

Les facteurs de risque rattachés à la Société et nos activités sont décrits aux pages 15 à 21 de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017. Les facteurs importants pouvant affecter les résultats de la Société sont divisés en trois types de risques, soit les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques financiers et comprennent notamment, sans y être limités : 1) Risques stratégiques : les effets de la transformation de la circulaire, en particulier un déclin des activités d'impression qui pourrait avoir un effet négatif sur notre résultat net; les effets de la transformation du marché publicitaire, en particulier l'effet du développement et de l'adoption des produits numériques sur nos produits imprimés; l'incidence de l'augmentation de la concurrence étrangère au sein du marché canadien de l'impression; l'incidence de ne pas identifier adéquatement ou compléter les acquisitions potentielles dans l'industrie de l'emballage souple; les effets de ne pas avoir la capacité de générer rapidement une croissance interne dans l'industrie de l'emballage souple; les effets de la concurrence au sein de l'industrie de l'emballage, avec des compagnies qui possèdent davantage d'expertise et de ressources qui pourrait exiger des coûts de développement plus significatifs; la perte ou le changement d'habitudes de consommation d'un client majeur qui pourraient avoir un effet sur le résultat net; les effets de la consolidation de la clientèle du marché de l'emballage qui pourrait avoir un effet négatif sur notre résultat net; l'incidence d'un conflit d'intérêts entre les actionnaires et l'actionnaire de contrôle; 2) Risques opérationnels : les effets de l'intégration des acquisitions qui pourrait perturber nos activités opérationnelles; l'incidence d'intrusions potentielles des systèmes d'information qui pourraient nuire aux activités de la Société, nuire à notre réputation et entraîner des poursuites judiciaires; l'incidence de perturbations opérationnelles qui pourraient nuire à notre capacité de respecter les échéanciers; les effets de la difficulté à attirer et à retenir les employés clés dans les principaux secteurs d'activités; les effets d'être incapable de maintenir et d'améliorer notre efficacité opérationnelle; les effets de modifications ou d'adoption de nouvelles réglementations qui pourraient engendrer des coûts significatifs; l'incidence des risques de l'industrie de l'alimentation découlant de nos activités d'emballage; les effets de modifications ou d'adoption de nouvelles réglementations environnementales et des préoccupations de nos parties prenantes en matière de protection de l'environnement qui pourraient entraîner une augmentation significative de nos coûts opérationnels; l'incidence des litiges potentiels découlant de nos activités opérationnelles; l'incidence d'une fluctuation significative du coût des matières premières et de l'énergie consommée; l'incidence d'enfreindre la vie privée des utilisateurs ou des droits d'auteurs qui pourrait nuire à notre réputation; 3) Risques financiers : l'incidence des cycles économiques et des conditions de marché difficiles; les effets de notre capacité de collecter nos débiteurs; la disponibilité des capitaux à un coût raisonnable; l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport à d'autres devises, plus particulièrement le dollar américain; l'incidence de contestations par les autorités fiscales et des modifications dans les taux d'imposition statutaires en vigueur; l'incidence de fluctuations majeures des marchés sur la solvabilité des régimes de retraite; et l'incidence des tests de dépréciation qui pourraient entraîner des baisses de la valeur de l'actif.

La rubrique « Risques et incertitudes » de notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017 est donc incorporée par renvoi aux présentes.

Rubrique 3 - Historique de la Société au cours des trois derniers exercices financiers

En plus des acquisitions énumérées à la rubrique 2.10 – Acquisitions stratégiques et développement des affaires, les événements ayant marqué le développement général de nos activités au cours des trois derniers exercices financiers sont les suivants :

Événements subséquents au 29 octobre 2017

- Le 21 décembre 2017, TC Transcontinental a conclu une nouvelle entente aux termes de laquelle The Hearst Corporation reprendra les activités d'impression de son quotidien *San Francisco Chronicle*. En vertu de l'entente, laquelle est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, TC Transcontinental continuera d'imprimer le journal dans son usine Transcontinental Northern California à Fremont pour une période de transition de trois mois. À partir du 2 avril 2018, The Hearst Corporation reprendra les activités d'impression du *San Francisco Chronicle* dans le même établissement. TC Transcontinental demeure propriétaire de son usine de San Francisco, qui sera louée par The Hearst Corporation de 2018 à 2024 inclusivement;
- le 20 décembre 2017, TC Transcontinental a conclu la vente de son placement dans la société CEDROM-SNi inc., dans laquelle elle détenait une participation de 50 %; et
- le 7 novembre 2017, TC Transcontinental a annoncé la consolidation de ses activités d'impression de journaux au Québec dans trois usines, et par conséquent la fermeture de son usine Transcontinental Métropolitain, à Montréal, en janvier 2018. Les activités d'impression seront transférées principalement vers l'usine Transcontinental Transmag, à Montréal, laquelle est munie d'équipements à la fine pointe de la technologie. Les usines régionales Transcontinental de la Capitale à Québec et Transcontinental Qualimax à Gatineau accueilleront également du volume dans le cadre du transfert des activités.

2017

Activités

- Mise en place du processus de vente des journaux du Québec et de l'Ontario de TC Media, visant 93 publications locales et régionales et les sites web associés, incluant le journal *Métro* de Montréal. En date des présentes, la vente de 56 journaux et sites web s'y rattachant a été complétée dans le cadre de ce processus de vente. TC Media a procédé à la fermeture de trois de ses journaux locaux du Québec qui n'ont pas trouvé d'acheteur potentiel et prévoit compléter son processus de vente au cours de l'exercice financier 2018; et
- vente de notre portefeuille de titres en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick à SaltWire Network Inc., comprenant la vente de 28 marques et des propriétés web s'y rattachant, de quatre usines d'impression liées à notre secteur des médias, des activités d'impression commerciale dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et des activités de distribution dans les provinces de l'Atlantique.

Changements au sein du conseil d'administration

- Nomination de messieurs Yves Leduc et Jean Raymond au conseil d'administration de la Société; et
- départ de messieurs Lino A. Saputo, Jr., Pierre Fitzgibbon et André Tremblay du conseil d'administration de la Société.

2016

Activités

- Vente ou fermeture des activités reliées au marketing interactif, ces dernières n'étant plus stratégiques pour nous;
- vente de la plupart de nos activités d'impression commerciale réalisées à notre usine Transcontinental Dartmouth à Advocate Printing and Publishing Company Limited;

- entente avec Torstar Corporation pour l'impression du quotidien *Toronto Star* pour une période de cinq ans avec possibilité de prolongation;
- transfert des activités d'impression de produits marketing de Transcontinental Québec vers d'autres usines de notre réseau, principalement vers nos installations de Transcontinental Interglobe en Beauce, entraînant la fermeture de l'usine Transcontinental Québec; et
- vente de nos actifs dans la province de la Saskatchewan comprenant 13 journaux locaux et des propriétés web associées à Star News Publishing Inc., entraînant la fermeture de l'usine Transcontinental Saskatoon.

2015

Activités

- Fermeture de l'usine de Transcontinental Acme Direct à Montréal et transfert des activités à Transcontinental Ross-Ellis à Lasalle et Transcontinental Interweb à Boucherville;
- vente à Yellow Pages Homes Limited de nos magazines, *Vancouver Magazine* et *Western Living*, ainsi que des sites web et produits liés à ces marques, et conclusion d'une entente avec l'acquéreur pour continuer d'imprimer ces deux magazines; et
- vente de nos magazines aux consommateurs réalisés à Montréal et à Toronto, incluant l'impression de ces magazines par TC Imprimeries Transcontinental et le prolongement jusqu'en 2022 des contrats d'impression de certaines publications de Groupe TVA inc. signés en 2013. Les marques visées par la transaction comprennent, entre autres, *Coup de pouce*, *Elle Québec*, *DécorMag*, *Le Bel Âge Magazine*, *recettes.qc.ca*, *Canadian Living*, *Style at Home*, *Elle Canada*, *Good Times* et *The Hockey News*.

Rubrique 4 - Structure du capital de la Société

4.1 Description générale de la structure du capital

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, un nombre illimité d'actions catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées, toutes sans valeur nominale.

Le tableau ci-après décrit les principales caractéristiques des actions autorisées et en circulation de la Société :

Catégorie	Caractéristiques
Actions à droit de vote subalterne catégorie A :	<p><i>Droit de vote :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A donnent droit à leurs détenteurs à un vote par action.</p> <p><i>Dividendes :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées.</p> <p><i>Conversion :</i> Les actions à droit de vote subalterne catégorie A sont assorties d'un privilège de conversion en actions catégorie B à raison d'une pour une lorsqu'une offre est effectuée directement ou indirectement au groupe majoritaire (tel que défini aux statuts de la Société). Elles sont de plus assorties du même droit lorsqu'une offre est effectuée par le groupe majoritaire.</p>

Catégorie	Caractéristiques
Actions catégorie B :	<p><i>Dissolution :</i> Les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions catégorie B, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de la dissolution.</p> <p><i>Droit de vote :</i> Les actions catégorie B donnent droit à leurs détenteurs à 20 votes par action.</p> <p><i>Dividendes :</i> Les actions catégorie B confèrent à leurs détenteurs le droit de recevoir, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, tout dividende déclaré par la Société, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées.</p> <p><i>Conversion :</i> Les actions catégorie B sont, en tout temps, assorties d'un privilège de conversion en actions à droit de vote subalterne catégorie A à raison d'une pour une.</p> <p><i>Dissolution :</i> Les détenteurs d'actions catégorie B ont le droit, <i>pari passu</i> avec les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A, de se partager le reliquat des biens de la Société lors de sa dissolution.</p>

4.2 Notations

Nous avons les notations suivantes de Standard & Poor's Ratings Services (S&P) et DBRS Limited (DBRS).

	S&P	DBRS
Notation d'ensemble	BBB-/Stable--	BBB (bas)/Stable
Billets non garantis de premier rang	BBB-/Stable--	BBB (bas)/Stable

Notation d'ensemble

Standard & Poor's Ratings Services

Les notations de crédit attribuées par S&P sont des opinions sur le risque de crédit. Les notations S&P expriment l'opinion de l'agence sur la capacité et la volonté d'un émetteur, soit une entreprise, de rembourser intégralement ses dettes financières à l'échéance prévue. Les notes peuvent aussi exprimer la qualité de crédit d'une émission de dette et la probabilité relative que cette émission fasse défaut.

Les notations de crédit ne sont pas des indicateurs absolus de la probabilité de défaillance. Puisqu'il y a des événements et des développements futurs qui ne sont pas prévisibles, l'attribution d'une notation de crédit n'est donc pas une science exacte. Les notations de crédit ne garantissent pas pour autant que l'investissement sera remboursé en temps voulu ou qu'il ne fera pas l'objet d'un défaut.

Les notations de crédit de S&P varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon S&P, la notation BBB- est la cinquième plus élevée de 12 catégories de notation principales. Les notations AA à CCC peuvent être modifiées par l'ajout d'un signe plus (+) ou moins (-) afin d'indiquer la position relative à l'intérieur d'une catégorie de notation principale. Une notation BBB reflète l'opinion de S&P qu'un émetteur a une aptitude suffisante à remplir ses obligations financières mais une sensibilité plus grande aux effets défavorables des

changements de conditions économique. La cote « BBB- » est la cote la plus basse pour un émetteur dans la catégorie « investissement ».

La perspective de la notation représente la direction dans laquelle la notation aura tendance à bouger durant les prochains six mois et jusqu'à deux ans. Une perspective « positive » indique une tendance à la hausse, « négative » une tendance à la baisse et « stable » une tendance à ne pas changer.

DBRS Limited

Selon DBRS, les notations de crédit constituent des mesures prospectives visant à évaluer la capacité et la volonté d'un émetteur à effectuer les paiements de capital et d'intérêt au moment requis. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations d'achat, de vente ou de détention, mais sont plutôt le résultat d'une analyse qualitative et quantitative qui se concentre uniquement sur la qualité du crédit de l'émetteur et ses obligations sous-jacentes.

Les notations de crédit de DBRS varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon DBRS, la notation BBB est la quatrième plus élevée de 10 catégories de notation principales.

Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories (« haut ») et (« bas »). L'absence d'une ou l'autre désignation (« haut ») ou (« bas ») signifie que la notation est dans le milieu de la catégorie. La dette à long terme notée BBB est d'une qualité de crédit adéquate. La capacité de payer les obligations financières est jugée acceptable, mais l'émetteur peut être vulnérable à des événements futurs.

Une des trois tendances de notation, « positive », « stable » ou « négative », est annexée à chaque catégorie de notation de DBRS. La tendance de notation aide l'investisseur à comprendre l'opinion de DBRS quant à la perspective de la notation visée. Toutefois, l'investisseur ne doit pas présumer qu'une tendance positive ou négative signifie nécessairement qu'un changement de notation est imminent.

4.3 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 11 avril 2017, la Société a annoncé avoir obtenu l'autorisation de la Bourse de Toronto de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de lancer son offre de rachat 2017-2018 afin d'acheter, aux fins d'annulation, au plus 2 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, (représentant 3,16 % des 63 372 236 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 3 avril 2017) et au plus 442 349 de ses actions catégorie B (représentant 3,16 % des 14 016 326 actions catégorie B émises et en circulation au 3 avril 2017) pendant la période de 12 mois comprise entre le 17 avril 2017 et le 16 avril 2018.

À l'occasion de l'offre de rachat 2017-2018, la Société a conclu une convention de rachat automatique d'actions (le *programme de rachat automatique*) avec un courtier afin de permettre le rachat de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B lorsqu'elle ne serait normalement pas active sur les marchés en raison de périodes d'interdiction d'opérations auto-imposées. Avant d'entrer dans une période d'interdiction d'opérations, la Société se réserve le droit, sans y être tenue, de donner instruction au courtier désigné de faire des rachats conformément aux conditions du programme de rachat automatique. Le courtier décidera des rachats à effectuer à son entière discrétion en fonction des paramètres établis par la Société avant la période d'interdiction d'opérations conformément aux règles de la Bourse de Toronto et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. En dehors des périodes d'interdiction d'opérations préalablement établies, la direction rachète les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B à son gré, selon les paramètres approuvés par la Bourse de Toronto.

La Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, pour annulation ou, sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières, en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 15 avril 2016 et le 14 avril 2017 jusqu'à concurrence de 2 000 000 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A, représentant 1,6 % de ses 63 513 472 actions à droit de vote subalterne catégorie A émises et en circulation au 4 avril 2016, et jusqu'à concurrence de 226 344 de ses actions catégorie B, représentant 1,6 % de ses 14 146 526 actions catégorie B émises et en circulation au 4 avril 2016.

Au cours de l'exercice financier clos le 29 octobre 2017, la Société a racheté et annulé 2 663 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,48 \$ pour une contrepartie totale en espèces de 46 559 \$ et n'a racheté aucune de ses actions catégorie B en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice financier clos le 31 octobre 2016, la Société a racheté et annulé 1 242 427 de ses actions à droit de vote subalterne catégorie A à un prix moyen pondéré de 17,33 \$ pour une contrepartie totale en espèces de 21 535 544 \$ et n'a racheté aucune de ses actions catégorie B en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

4.4 Rapport de gestion par la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Une analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017 se retrouve dans notre Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017, lequel Rapport de gestion est incorporé aux présentes par renvoi. Pour compléter ce Rapport de gestion, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices financiers clos les 29 octobre 2017 et 31 octobre 2016 et aux notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquels états financiers consolidés et notes sont incorporés aux présentes par renvoi.

4.5 Marché pour la négociation des titres

Nos actions à droit de vote subalterne catégorie A et nos actions catégorie B sont inscrites aux fins de négociation à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles respectifs TCL.A et TCL.B.

Les tableaux ci-dessous présentent les variations mensuelles du cours et du volume des actions à droit de vote subalterne catégorie A et des actions catégorie B sur le marché canadien pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017.

Actions à droit de vote subalterne catégorie A – TCL.A

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
Novembre 2016	19,33	17,18	1 870 315
Décembre 2016	22,95	18,44	5 214 623
Janvier 2017	23,12	21,38	2 912 513
Février 2017	22,34	20,22	3 039 640
Mars 2017	25,66	20,35	4 512 512
Avril 2017	25,02	23,46	2 606 231
Mai 2017	25,92	23,35	2 466 312
Juin 2017	26,22	23,50	2 158 473
Juillet 2017	26,15	24,98	1 810 631
Août 2017	25,43	23,28	2 096 508
Septembre 2017	27,21	24,06	3 419 564
Octobre 2017	28,77	25,83	2 013 397
Total			34 120 719

Actions catégorie B – TCL.B

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
Novembre 2016	19,19	17,37	39 575
Décembre 2016	22,69	18,56	51 311
Janvier 2017	23,06	21,44	33 145
Février 2017	22,24	20,32	18 135
Mars 2017	25,43	20,30	35 900
Avril 2017	24,95	23,59	16 606

Actions catégorie B – TCL.B

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume
Mai 2017	25,64	23,57	16 634
Juin 2017	26,06	23,58	17 176
Juillet 2017	25,93	25,02	10 379
Août 2017	25,30	23,50	10 153
Septembre 2017	27,02	24,11	7 741
Octobre 2017	29,06	26,07	10 380
Total			267 135

Rubrique 5 - Politique des dividendes

Chaque détenteur d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société a le droit de recevoir les dividendes que le conseil d'administration déclare à sa discrétion. Néanmoins, nous avons habituellement comme politique de verser un dividende trimestriel en espèces. Il est toutefois à noter que nous avons comme politique de conserver la majorité de nos flux monétaires afin d'investir dans différentes occasions d'affaires. Il n'existe présentement aucune restriction qui pourrait nous empêcher de payer des dividendes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des dividendes en espèces par action déclarés et versés par la Société à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société au cours des exercices financiers clos les 31 octobre 2015, 31 octobre 2016 et 29 octobre 2017 :

Exercices financiers clos en 2015, 2016 et 2017

2015	0,67 \$
2016	0,725 \$
2017	0,785 \$

Le 14 décembre 2017, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action à tous les détenteurs d'actions à droit de vote subalterne catégorie A et d'actions catégorie B de la Société. Ce dividende a été versé le 23 janvier 2018 à tous les actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des bureaux le 4 janvier 2018.

Rubrique 6 - Administrateurs et membres de la haute direction

Le nom de nos administrateurs, leur ville de résidence, leur occupation principale, l'année depuis laquelle ils exercent leur mandat, le nombre d'actions à droit de vote (les actions à droit de vote subalterne catégorie A et les actions catégorie B) de la Société que les administrateurs détenaient à titre de propriétaires véritables ou sur lesquelles ils exerçaient un contrôle ou avaient la main haute ainsi que le nombre d'unités d'actions différées que les administrateurs détenaient en vertu du Régime d'unités d'actions différées de la Société (ou, eu égard aux administrateurs qui sont également des employés de la Société, le nombre d'unités d'actions différées dont les droits sont acquis aux termes du Régime d'unités d'actions de Transcontinental inc. pour les dirigeants), en date du 29 octobre 2017, sont indiqués ci-dessous.

Nom	Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
Jacynthe Côté Candiac (Québec)	❖ Administratrice de sociétés	2016	-	-	6 881
Richard Fortin Boucherville (Québec)	◆◆ Administrateur de sociétés	2004	6 000	-	84 245

Nom	Occupation principale	Administrateur depuis	Nombre d'actions à droit de vote subalterne catégorie A	Nombre d'actions catégorie B	Nombre d'unités d'actions différées
Yves Leduc Westmount (Québec)	■ ¹⁾ Président et chef de la direction, Velan inc., un fabricant de robinetterie industrielle	2017	-	-	490
Isabelle Marcoux ²⁾ Montréal (Québec)	Présidente du conseil, Transcontinental inc.	2005	4 000	1 000	6 257
Nathalie Marcoux ²⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)	Vice-présidente aux finances, Capinabel inc., une société privée de gestion	2011	-	-	24 800
Pierre Marcoux ²⁾ Ville de Mont-Royal (Québec)	Président, TC Media ³⁾	2005	5 000	1 000	594
Rémi Marcoux, C.M., O.Q., FCPA, FCA Montréal (Québec)	Fondateur et administrateur, Transcontinental inc.	1976	2 044 ²⁾	12 562 840 ²⁾	-
Anna Martini, FCPA, FCA Ville de Mont-Royal (Québec)	●❖ Vice-présidente exécutive et chef de la direction financière, Club de hockey Canadien, Centre Bell et evenko, une société œuvrant dans les industries du sport et du divertissement	2011	-	-	37 698
François Olivier Montréal (Québec)	Président et chef de la direction, Transcontinental inc.	2008	21 440	-	169 486
Mario Plourde Kingsey Falls (Québec)	■ Président et chef de la direction, Cascades inc., une entreprise œuvrant dans le domaine de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu	2015	8 300	-	11 350
Jean Raymond Montréal (Québec)	❖ Vice-président du conseil, directeur général et chef des marchés des capitaux CIBC – Québec, Marchés mondiaux CIBC inc., une entreprise offrant des produits et des services visant les marchés des capitaux, les valeurs mobilières, le courtage et la gestion d'actifs	2017	-	-	2 359
François R. Roy Montréal (Québec)	● Administrateur de sociétés	2008	-	-	16 938
Annie Thabet Île-des-Sœurs (Verdun) (Québec)	■● Associée, Celtis Capital inc., une société spécialisée dans les services transactionnels de fusion, acquisition, désinvestissement et financement d'entreprises, ainsi que la gestion d'actifs	2015	3 450	-	8 062

■ Membre du Comité de régie d'entreprise

● Membre du Comité d'audit

❖ Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération

◆ Administrateur principal

1) Membre du Comité de régie d'entreprise en date du 1^{er} janvier 2018.

2) Les 2 400 actions à droit de vote subalterne catégorie A et les 12 562 840 actions catégorie B sont détenues par Capinabel inc. Les actions de Capinabel inc. sont détenues en propriété directe et indirecte par M. Rémi Marcoux et des membres de sa famille immédiate. M. Rémi Marcoux détient le contrôle de Capinabel inc. Les actions détenues par Capinabel inc. représentent 73,22 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société en date du 9 janvier 2018. Capinabel inc. a conclu une transaction de monétisation visant 4 000 000 d'actions catégorie B avec une banque à charte canadienne. La transaction de monétisation peut être remboursée en espèces ou en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie A. Dans l'éventualité où la transaction de monétisation avait été remboursée en date du 9 janvier 2018 en transférant des actions à droit de vote subalterne catégorie A, les actions détenues par Capinabel inc. représenteraient 64,10 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société en date du 9 janvier 2018. Mmes Isabelle Marcoux et Nathalie Marcoux et M. Pierre Marcoux sont des membres de la famille immédiate de M. Rémi Marcoux.

3) M. Pierre Marcoux est président, TC Media depuis le 1^{er} janvier 2018. De 2012 à 2017, il a agi à titre de vice-président principal, Affaires et Éducation de TC Media.

Chaque administrateur demeure en poste jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur, à moins qu'il ne démissionne ou que son poste ne devienne vacant par suite de son décès, de sa destitution ou de toute autre cause.

Le prochain tableau présente le nom de chaque membre de la haute direction de la Société, sa ville de résidence et son poste occupé auprès de la Société en date de la présente notice annuelle.

Nom et ville de résidence	Poste occupé au sein de la Société
Sam Bendavid Montréal (Québec)	Vice-président au développement de la Société
André Bolduc Montréal (Québec)	Directeur de l'audit interne
Katherine Chartrand Ville de Mont-Royal (Québec)	Directrice des communications externes
Isabelle Côté Saint-Lazare (Québec)	Contrôleure de la Société
Christine Desaulniers Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire de la Société
Nelson Gentiletti Kirkland (Québec)	Chef de la direction financière et du développement de la Société
Jacques Grégoire Beauce (Québec)	Président, TC Imprimeries Transcontinental
Benoit Guilbault Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef des technologies de l'information
Isabelle Lamarre Ville de Mont-Royal (Québec)	Chef adjointe des affaires juridiques et secrétaire adjointe de la Société
Katya Laviolette Beaconsfield (Québec)	Chef de la direction des ressources humaines
Donald LeCavalier Montréal (Québec)	Vice-président principal aux finances et aux affaires corporatives
Pierre Marcoux Ville de Mont-Royal (Québec)	Président, TC Media
François Olivier Montréal (Québec)	Président et chef de la direction
Brian Reid Annan (Ontario)	Président, TC Imprimeries Transcontinental et TC Emballages Transcontinental

Les administrateurs et les membres de la direction de la Société ont occupé les postes indiqués aux tableaux précédents ou d'autres postes au sein de la même société au cours des cinq dernières années et plus, à l'exception des personnes suivantes :

- Mme Katherine Chartrand est directrice des communications externes depuis mai 2016. Du mois d'août 2015 à mai 2016, elle était directrice des relations publiques de Cogeco Connexion Inc., une entreprise de télécommunications. Auparavant, elle a occupé le poste de directrice des communications internes et externes de TC Media d'octobre 2010 à août 2015.
- Mme Isabelle Côté est contrôleure de la Société depuis juillet 2013. Auparavant, elle était directrice principale, comptabilité et information financière au Groupe Cirque du Soleil, une entreprise de divertissement artistique, depuis août 2005.

- Mme Jacynthe Côté est administratrice de sociétés. De 2009 à juin 2014, elle a été présidente et chef de la direction de Rio Tinto Alcan, une société minière et métallurgique, et conseillère par la suite jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2014.
- M. Benoit Guilbault est chef des technologies de l'information depuis avril 2013. D'avril 2010 à avril 2013, il était vice-président exécutif et chef des technologies de l'information pour Acceo Solutions, une compagnie de solutions de technologies de l'information, et, de mars 2008 à février 2010, était chef des technologies de l'information pour Caisse de dépôt et placement du Québec, un investisseur institutionnel.
- M. Yves Leduc est président et chef de la direction de Velan inc. depuis 2017. Il s'est joint à Velan inc. à titre de président en janvier 2015. Préalablement, il a occupé différentes fonctions au sein de la haute direction de BRP pendant 16 ans, dont à titre de vice-président directeur général de la division nord-américaine dès 2006.
- Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière au Club de hockey Canadien, Centre Bell et evenko. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc., un détaillant global de vêtements de spécialité.

En date du 29 octobre 2017, les administrateurs et les dirigeants de la Société (autres que M. Rémi Marcoux), étaient, comme groupe, les propriétaires véritables, directement ou indirectement, de 120 640 actions à droit de vote subalterne catégorie A et de 2 000 actions catégorie B de la Société, représentant alors environ 0,19 % et 0,01 % respectivement des actions de chacune de ces catégories en circulation.

Au meilleur de la connaissance de la Société, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société, en date du 9 janvier 2018, au cours des 10 années précédant le 9 janvier 2018: a) n'a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou a fait en sorte qu'une société se voit refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs alors que cette personne agissait à titre d'administrateur, chef de la direction ou chef des finances de cette Société; b) n'a, après la cessation de ses fonctions à titre d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances d'une société, fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant qu'il exerçait cette fonction; c) n'a, pendant que cet administrateur exerçait ses fonctions à titre d'administrateur ou dirigeant d'une société ou dans l'année suivant la cessation de ses fonctions, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, a fait l'objet des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens; ou d) n'a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivi par ses créanciers, conclu un concordat ou un compromis avec eux, intenté des poursuites contre eux, pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux, ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens, à l'exception de :

- i) M. Fortin qui était administrateur de Les Jardins Val-Mont inc. jusqu'au 6 août 2015, soit près de sept mois avant que cette société ne dépose un avis d'intention de présenter une proposition à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada). La proposition a été déposée le 8 juillet 2016. M. Fortin n'est plus administrateur de Les Jardins Val-Mont inc.;
- ii) M. François R. Roy qui était administrateur de Corporation Komunik jusqu'au 1^{er} avril 2008, soit près de huit mois avant que cette société ne se place volontairement sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* le 18 novembre 2008. M. Roy n'est plus administrateur de Corporation Komunik; et
- iii) M. Roy qui était administrateur de Pixman Média Nomade inc. jusqu'au 27 novembre 2009, soit plus de deux mois avant que cette société ne dépose un avis d'intention de présenter une proposition à ses créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada). Entre le 3 novembre 2009 et le 17 février 2010, l'Alberta Securities Commission, la British Columbia Securities Commission, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers ont émis des ordonnances d'interdiction d'opérations concernant

Pixman Média Nomade inc. eu égard au défaut de produire certains états financiers et autres documents d'information continue dans les délais impartis. M. Roy n'est plus administrateur de Pixman Média Nomade inc.

En outre, au meilleur de la connaissance de la Société, en date du 9 janvier 2018, aucun candidat au poste d'administrateur de la Société ne s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec celle-ci ni ne s'est vu imposer une autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait vraisemblablement considérée comme importante pour un actionnaire raisonnable ayant à décider s'il convient de voter pour un candidat à un poste d'administrateur.

Rubrique 7 - Poursuites

Nous sommes impliqués dans plusieurs litiges dans le cours normal de nos activités. Des litiges découlant de nos activités dans le domaine de l'impression, de l'emballage ou des médias pourraient avoir des répercussions négatives, tant en ce qui a trait aux coûts qu'à notre réputation. Afin de gérer ce risque, en plus de bénéficier d'une assurance responsabilité civile, nous limitons souvent notre responsabilité potentielle en dommages-intérêts dans les contrats que nous concluons dans le domaine de nos activités d'impression, d'emballage et des médias, nous fournissons des sessions d'information et de la formation continue à nos employés journalistes en plus de conclure des contrats spécifiques avec nos pigistes.

Rubrique 8 - Contrats importants

Nous n'avons pas conclu de contrats importants hors du cours normal des activités durant les deux derniers exercices financiers.

Rubrique 9 - Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

L'agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres de nos actions est Société de fiducie AST (Canada) ayant une place d'affaires au 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6. La Société de fiducie AST (Canada) a également des bureaux à Toronto.

Rubrique 10 - Information sur le Comité d'audit

10.1 Mandat du Comité d'audit de la Société

Le mandat du Comité d'audit est inclus à l'Annexe A.

10.2 Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit de la Société est composé des quatre personnes suivantes :

Nom de l'administrateur	Indépendant	Compétences financières
Richard Fortin, agissant à titre de président du Comité d'audit	x	x
Anna Martini	x	x
François R. Roy	x	x
Annie Thabet	x	x

10.3 Formation et expérience pertinentes

Tous les membres du comité d'audit ont été appelés à analyser de nombreux états financiers et à se familiariser avec les principes comptables.

M. Richard Fortin

M. Richard Fortin est administrateur de sociétés. Jusqu'en septembre 2011, il occupait le poste de président du conseil d'Alimentation Couche-Tard inc., une société publique. Auparavant, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière d'Alimentation Couche-Tard inc. depuis 1984. Il est titulaire d'une licence en administration, option finance, de l'Université Laval. Tout au cours de sa carrière, il a maintenu ses connaissances à jour en ce qui a trait aux nouvelles règles comptables. Il a œuvré pendant plus de 13 années dans le secteur bancaire occupant plusieurs fonctions de cadre, dont celle de vice-président pour le Québec de la Société Générale (Canada).

Mme Anna Martini, FCPA, FCA

Mme Anna Martini est vice-présidente exécutive et chef de la direction financière du Club de hockey Canadien, Centre Bell et evenko. De 2004 à 2017, elle a été présidente du Groupe Dynamite inc. Mme Martini détient un Baccalauréat en commerce avec spécialisation en comptabilité de l'Université Concordia. Elle est un fellow et membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. De 1985 à 2004, elle œuvrait chez Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts comptables, notamment comme associée en audit et services-conseils depuis 1996. Elle agissait aussi à titre de leader du secteur du détail entre 1996 et 2004.

M. François R. Roy

M. François R. Roy est administrateur de sociétés. De juin 2007 à juin 2010, il était vice-principal, administration et finances, de l'Université McGill. Auparavant, de mars 2000 à mai 2003, il a été chef de la direction financière de Société Télémedia, une société de portefeuille fermée, d'août 1998 à mars 2000, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière de Québecor inc., une entreprise dans les domaines des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, et, d'août 1997 à juillet 1998, il a été vice-président exécutif et chef de la direction financière d'Avenor inc., un fabricant de papier journal et de produits de bois. M. François R. Roy est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et est membre ou président du comité d'audit de plusieurs sociétés ouvertes et fermées.

Mme Annie Thabet

Mme Annie Thabet est associée chez Celtis Capital inc. Après avoir œuvré pendant cinq années au sein de Price Waterhouse, elle s'est jointe à la Société générale de financement du Québec (SGF) en 1987 où elle a comblé différents postes de gestion jusqu'en 1998. En 1998, elle a fondé AT Capital, une société de gestion d'investissement. En 2003, elle a co-fondé Celtis Capital. Mme Annie Thabet est comptable professionnelle agréée et titulaire d'une maîtrise en administration des affaires.

10.4 Utilisation de certaines dispenses

Nous ne nous sommes prévalus d'aucune dispense prévue au Règlement 52-110 à quelque moment que ce soit au cours du dernier exercice financier.

10.5 Politiques et procédures d'approbation préalable

Le Comité d'audit a approuvé des règles concernant l'étendue des services rendus par les auditeurs externes. Nos auditeurs externes offrent des services reliés à l'audit de la Société et de ses filiales, des services connexes ou reliés à l'audit et des services-conseils pour l'obtention de crédits à la recherche et au développement ainsi que des services-conseils en fiscalité. Nous ne confions pas de mandats à nos auditeurs externes pour fournir certains services non liés à l'audit de la Société et de ses filiales, tels que la tenue de livres ou d'autres services liés à la tenue de livres comptables ou aux états financiers, à la conception et à l'implantation de systèmes d'information financière, aux services d'évaluation, d'actuariat, d'audit interne, de banque d'investissement et aux services juridiques. Pour tous les

autres services d'experts-conseils non liés à l'audit, la direction doit, au préalable, obtenir une approbation du Comité d'audit.

10.6 Honoraires pour les services des auditeurs externes

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires encourus et payés aux auditeurs externes de la Société, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour les exercices financiers clos les 29 octobre 2017 et 31 octobre 2016.

Catégorie d'honoraires (en milliers de dollars)	2017 (\$)	2016 (\$)
Honoraires d'audit	688,5	697,5
Honoraires liés à l'audit	155,1	146,7
Respect des exigences fiscales et consultation en matière fiscale	179,1	467,1
Total	1 022,7	1 311,3

Les honoraires d'audit incluent les honoraires totaux versés aux auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés annuels et autres audits et dépôts réglementaires ainsi que les honoraires pour les examens des états financiers consolidés intermédiaires.

Les honoraires pour les services liés ou connexes à l'audit incluent le total des honoraires liés aux services d'audit versés aux auditeurs, notamment l'audit des régimes de retraite et les frais de consultation concernant les normes comptables et les normes de présentation de l'information financière.

Les honoraires reliés à des services de fiscalité incluent le total des honoraires reliés aux services de fiscalité versés aux auditeurs, notamment pour des services consultatifs quant à notre conformité aux lois en matière d'impôt, quant à la planification fiscale dans le cadre de la préparation de nos déclarations d'impôt, de taxes sur le capital et de taxes de vente. Les auditeurs offrent de plus des services-conseils pour l'obtention de crédits d'impôt reliés à la recherche scientifique et le développement expérimental.

Rubrique 11 - Énoncés prospectifs

Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, formulés d'après les attentes de la direction et assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes intrinsèques, connus ou non. De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur plusieurs hypothèses tant générales que spécifiques. La Société conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car les résultats ou événements réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment, des énoncés relatifs à nos objectifs, nos perspectives, nos stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que des énoncés relatifs à nos opinions, projets, prévisions, attentes, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient », « hypothèses », « stratégie », « perspectives », « croire », « projeter », « plan », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention », « objectif » et l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des énoncés prospectifs. De tels énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre des observations concernant les résultats financiers prévisionnels et les perspectives quant à ses activités et les économies où elle opère. La performance future de la Société pourrait également être affectée par un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont hors du contrôle ou de la volonté de la Société. Les principaux risques, incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels sont décrits dans cette notice annuelle ainsi que dans le Rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 29 octobre 2017 sous les rubriques « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » (p.1-2) et « Risques et incertitudes » (p.15-21).

Sauf indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, de regroupements d'entreprises ou de fusions ou acquisitions qui pourraient être annoncés après la date de cette notice annuelle.

Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières en matière d'exonération.

Les énoncés prospectifs présentés dans cette notice annuelle sont basés sur les attentes actuelles et sur les données disponibles en date des présentes. Des énoncés prospectifs peuvent être également intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières au Canada ou à toute autre communication. La direction de la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés, à moins que les autorités ne l'exigent.

Rubrique 12 - Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants, les prêts aux dirigeants, les options d'achat d'actions, les unités d'actions et la participation des initiés dans des activités importantes sont présentés, le cas échéant, dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée annuelle des actionnaires. Des renseignements financiers supplémentaires sont fournis dans les états financiers vérifiés consolidés relatifs à notre exercice financier clos le 29 octobre 2017. Un exemplaire de ces documents peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1. Ces documents sont également disponibles sur le site web de SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur notre site web (www.tc.tc).

En outre, lorsque les titres de la Société font l'objet d'un placement en vertu d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé, les documents suivants peuvent être obtenus, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société:

- i) un exemplaire de cette notice annuelle, ainsi qu'un exemplaire de tout document ou de toute partie d'un document incorporé par renvoi dans ladite notice annuelle;
- ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société portant sur son dernier exercice financier clos et du rapport des auditeurs y afférent, ainsi qu'un exemplaire des états financiers trimestriels de la Société postérieurs aux états financiers portant sur son dernier exercice financier clos;
- iii) un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société relative à la dernière assemblée annuelle des actionnaires; et
- iv) un exemplaire de tout autre document qui est incorporé par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou dans le prospectus simplifié.

À tout autre moment, un exemplaire des documents mentionnés en i), ii) et iii) ci-dessus sera fourni sans frais sur demande auprès de notre secrétaire de la Société.

Un exemplaire de la présente notice annuelle peut être obtenu, sans frais, auprès de notre secrétaire de la Société au 1, Place Ville Marie, bureau 3240, Montréal (Québec) H3B 0G1, sur le site web de SEDAR (www.sedar.com), ainsi que sur le site web de la Société (www.tc.tc).

Annexe A Mandat du Comité d'audit

Principales responsabilités du Comité

- Superviser le processus de production et de communication des états financiers et s'assurer de l'intégrité des rapports financiers et des états financiers annuels et intermédiaires de la Société
- S'assurer de l'indépendance de l'auditeur externe et surveiller son travail
- S'assurer de l'indépendance de la fonction de l'audit interne de la Société et surveiller son travail
- Superviser l'élaboration et la mise en place des procédures de contrôles internes efficaces, y compris à l'égard des processus de communication de l'information
- S'assurer de la conformité aux exigences légales et réglementaires
- Examiner les risques importants pouvant affecter la Société et s'assurer de la mise en place de mesures appropriées permettant la gestion de ces risques

RÔLE DU COMITÉ

Le Comité d'audit (le *Comité*) aide le conseil d'administration (le *conseil*) de Transcontinental inc. (la *Société*) à remplir ses obligations de surveillance dans les principaux domaines suivants:

1. Processus de communication de l'information financière et intégrité des états financiers publiés par la Société;
2. Sélection de l'auditeur externe, supervision du travail de l'auditeur externe et validation de ses compétences et de son indépendance;
3. Validation des compétences et du travail accompli par l'équipe d'audit interne;
4. Contrôles internes de l'information financière et contrôle du processus de divulgation d'information et des systèmes comptables de la Société;
5. Respect des exigences juridiques et de la législation applicable en ce qui a trait aux états financiers;
6. Revue du programme de gestion des risques de la Société; et
7. Toute autre responsabilité déléguée par le conseil au Comité, notamment ayant trait à la situation financière de la Société ou des entités affiliées.

MEMBRES DU COMITÉ

Le conseil doit nommer un minimum de trois de ses membres au Comité dont un président du Comité, tous devant posséder des compétences financières. Le conseil n'a aucune obligation de combler une vacance avant la tenue de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le Comité est composé exclusivement d'administrateurs indépendants qui n'ont pas de relation importante directe ou indirecte avec la Société ou ses entités affiliées. Une relation importante est définie comme une relation dont le conseil pourrait raisonnablement s'attendre à ce quelle nuise à l'indépendance du jugement d'un membre du Comité.

Les membres du Comité sont nommés ou remplacés par résolution du conseil afin d'exercer leur mandat à compter de leur nomination jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un membre peut être destitué ou remplacé à tout moment par le conseil. Un membre cesse d'être un membre du Comité lorsqu'il cesse d'être administrateur.

Conformément aux lois et aux règlements en vigueur, les membres du Comité sont choisis en fonction des critères suivants :

1. **Indépendance.** Conformément à la législation applicable en matière de valeurs mobilières et aux normes régissant les relations importantes des administrateurs de la Société, les membres du Comité sont

indépendants et ne doivent pas entretenir une relation directe ou indirecte avec la Société qui, aux yeux du conseil, pourrait avoir une incidence sur leur impartialité ou nuire à l'indépendance de leur jugement.

2. **Connaissances du domaine de la finance.** Les membres du Comité possèdent (ou devront posséder dans un délai raisonnable suite à leur nomination) des connaissances financières et sont en mesure de lire, de comprendre et d'interpréter divers états financiers qui présentent des situations comptables d'un degré de complexité comparable à celles que peuvent présenter les états financiers de la Société. De plus, au moins un membre du Comité est considéré comme un expert dans le domaine financier.
3. **Engagement.** Dans l'éventualité où, en plus d'être membre du Comité, un membre siège au comité d'audit de plus de deux entreprises dont les actions sont inscrites à la cote d'une bourse, le conseil ou le Comité de régie d'entreprise devra s'assurer que ce cumul de postes n'empêchera pas ce membre d'exercer efficacement ses fonctions au sein du Comité.

RÉUNIONS

Le Comité établit sa propre procédure aux fins de la tenue et de la convocation des réunions. Le Comité doit toutefois tenir au moins deux réunions par année. Sauf si les membres du Comité y renoncent, le Comité se réunit « in camera » à chaque réunion du Comité, sans la présence des membres de la direction, de l'auditeur externe, de l'auditeur interne et de tout autre consultant, afin de permettre à ses membres de discuter franchement et ouvertement. Sous réserve des dispositions relatives aux préavis énoncées dans les statuts de la Société, un avis écrit est transmis au moins 48 heures avant la tenue des réunions, à moins que les membres du Comité y renoncent à l'unanimité.

La présidente du conseil et le président et chef de la direction peuvent assister à chaque réunion du Comité à l'invitation du président du Comité.

À moins qu'il ne soit décidé autrement de temps à autre par le conseil, deux membres du Comité constituent le quorum aux fins de délibérations sur une question à une réunion. En l'absence du président du Comité à une réunion, la présidence de la réunion est exercée par le membre présent qui est choisi par une majorité des membres présents. Au cours d'une réunion, toutes les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du Comité.

Le secrétaire du Comité est le secrétaire ou le secrétaire adjoint de la Société. Un membre du Comité est nommé par le conseil pour agir à titre de président du Comité.

RESSOURCES ET SOUTIEN

Le Comité doit en tout temps disposer des ressources et de l'autorité nécessaire pour s'acquitter de ses responsabilités et doit être habilité pour mener des enquêtes. Afin de lui permettre de s'acquitter des responsabilités énoncées ci-dessus, le Comité dispose d'un accès illimité, à tout moment, directement ou par l'intermédiaire de représentants dûment nommés, aux registres et systèmes comptables pertinents de la Société, à son auditeur externe, à son auditeur interne, à son personnel comptable et aux membres de sa direction ainsi qu'à des conseillers juridiques indépendants et autres consultants ou experts jugés appropriés par le Comité, aux frais de la Société; le Comité a l'autorité de déterminer la rémunération de tels consultants sans avoir à obtenir d'autorisation préalable de la part du conseil. L'auditeur externe, l'auditeur interne de la Société et les membres de la direction disposent également d'un accès illimité au Comité.

Ces consultants ou experts ont le droit d'assister aux réunions du Comité à l'invitation du président du Comité.

RESPONSABILITÉS

Il incombe à la direction de la Société de préparer les états financiers de la Société et à l'auditeur externe d'exprimer une opinion sur la base de son audit. Le Comité est chargé de superviser les activités de la direction ainsi que celles de l'auditeur externe et de l'auditeur interne à cet égard. L'auditeur externe est responsable devant le Comité. Les membres du Comité ne sont pas employés à temps plein par la Société et ils ne doivent pas être ou agir à titre de comptables ou d'auditeurs professionnels ni de spécialistes des domaines de la comptabilité, de l'audit ou de la préparation d'états financiers. Ce n'est pas le rôle ou la responsabilité du Comité ou de ses membres de mener des enquêtes sur le terrain ou d'autres types d'enquêtes ni d'effectuer des examens ou de suivre les procédures comptables. À moins d'avoir connaissance expresse du contraire, un membre du Comité est en droit de se fier i) à

l'intégrité des personnes faisant partie ou non de la Société desquelles il reçoit de l'information et ii) à l'exactitude des renseignements financiers ou autres fournis au Comité par de telles personnes.

Le Comité peut procéder à tout examen et faire toute recommandation visant ses responsabilités.

Les obligations et les responsabilités du Comité sont établies par le conseil et comprennent les fonctions habituellement dévolues à un comité d'audit:

1. Relatives à la production, communication et au maintien de l'intégrité des états financiers et de l'information financière

- i) Aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités et, plus particulièrement, de surveiller le processus de production et de communication de l'information financière;
- ii) Examiner et approuver toute politique en matière de divulgation de l'information financière;
- iii) Se satisfaire de la crédibilité, de l'intégrité et de l'objectivité de l'information financière;
- iv) En collaboration avec l'auditeur externe et l'auditeur interne, vérifier l'intégrité du processus de communication de l'information financière de la Société;
- v) Examiner, de concert avec la direction et l'auditeur externe, avant leur publication, les états financiers intermédiaires et les états financiers annuels de la Société, y compris les notes afférentes, le Rapport de gestion s'y rapportant et les communiqués de presse concernant les résultats intermédiaires et annuels et en recommander l'approbation au conseil;
- vi) Prendre connaissance des analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur externe sur les matières relatives à la présentation des résultats financiers, y compris les analyses faites par la direction établissant les questions importantes en matière d'information financière et les hypothèses retenues par la direction dans l'établissement des états financiers;
- vii) Examiner les opérations avec des personnes liées importantes (hormis les autres ententes salariales analysées par le Comité des ressources humaines et de rémunération et le Comité de régie d'entreprise, selon le cas) en tenant compte de la réglementation applicable;
- viii) S'assurer que des procédures adéquates sont mises en place relativement à la communication faite au public, s'il y a lieu, d'information financière incluse dans des documents d'information continue renfermant de l'information financière dérivée ou extraite des documents auxquels il est fait référence à l'item v) ci-dessus et en apprécier périodiquement l'adéquation;
- ix) Examiner les principes et pratiques comptables suivis par la Société, y compris toutes modifications importantes qui y sont apportées, et s'assurer qu'ils sont adéquats dans les circonstances et conformes à la législation applicable;
- x) Examiner avec la direction et l'auditeur externe les nouvelles exigences financières ou réglementaires qui pourraient avoir un effet sur les sujets soumis au Comité aux termes de son mandat ou sur l'information financière divulguée au public;
- xi) Examiner, en collaboration avec le chef de la direction des affaires juridiques, les litiges importants et toute autre question d'ordre juridique ou réglementaire liée à la conformité susceptible d'avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société; et
- xii) Prendre connaissance de toute situation pouvant être portée à l'attention du Comité par l'auditeur externe, y compris les litiges importants et les initiatives d'ordre réglementaire ou financier qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats de la Société et examiner leur divulgation, s'il y a lieu, dans les documents soumis à la révision du Comité.

2. Relatives à l'auditeur externe

- i) Sélectionner et recommander au conseil la nomination au conseil de l'auditeur externe;

- ii) Recommander au conseil, eu égard aux services d'audit, le niveau de rémunération de l'auditeur externe à moins d'en avoir eu la délégation;
- iii) Examiner et approuver le mandat ainsi que la nature et l'étendue de l'audit qui doit être réalisé par l'auditeur externe de la Société, de même que le rendement du travail effectué par l'auditeur externe envers la Société et ses entités affiliées, qu'ils soient ou non reliés à l'audit;
- iv) Examiner, avec l'auditeur externe et la direction, les plans et objectifs annuels d'audit externe, y compris la portée, l'échéancier et les honoraires de l'audit;
- v) Approuver une enveloppe budgétaire pour les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société ou à ses entités affiliées de façon à permettre au Comité de considérer l'incidence des services sur l'indépendance de l'auditeur externe et examiner et autoriser tous les honoraires versés à l'auditeur externe eu égard à tout service. Cette responsabilité du Comité d'audit ne peut être déléguée à la direction de la Société de quelque manière que ce soit;
- vi) Surveiller le travail de l'auditeur externe;
- vii) S'assurer d'une saine communication entre les administrateurs et l'auditeur externe;
- viii) Exiger que l'auditeur externe fasse son rapport directement au Comité;
- ix) Revoir au moins une fois par année un rapport écrit décrivant les relations entre l'auditeur externe et la Société susceptible d'influer sur l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur externe;
- x) Revoir avec l'auditeur externe son rapport d'audit annuel et discuter de tout obstacle ou restriction imposé à l'étendue de son travail, de toute divergence d'opinion et des problèmes qui se présentent dans le cadre de son audit de la Société et de ses entités affiliées;
- xi) Surveiller les travaux de l'auditeur externe pour établir ou livrer le rapport d'audit ou rendre d'autres services à la Société, y compris la résolution de conflits entre la direction et l'auditeur au sujet de l'information financière et signaler au conseil tout conflit entre l'auditeur externe et la direction de la Société que le Comité n'a pu régler dans un délai raisonnable;
- xii) Revoir tout rapport remis par l'auditeur externe eu égard notamment aux recommandations importantes visant à améliorer les contrôles internes sur les procédures de communication de l'information financière et examiner les mesures prises par la direction pour suivre ces recommandations; et
- xiii) Examiner et approuver, s'il y a lieu, toute politique d'embauche de la Société à l'égard des associés, salariés et anciens associés et salariés de l'auditeur externe actuel et de l'auditeur externe précédent de la Société.

3. Relatives à l'auditeur interne

- i) Examiner et approuver, sur une base annuelle, la charte, le mandat et les objectifs annuels de l'auditeur interne, y compris l'étendue de ses responsabilités, ses objectifs, son plan d'audit et son budget;
- ii) Examiner le travail de l'équipe d'audit interne, son indépendance par rapport à la direction, ses compétences, ses ressources et ses relations avec l'auditeur externe;
- iii) Recevoir des rapports périodiquement de l'auditeur interne relatifs aux résultats de ses vérifications et aux progrès de la Société quant à la résolution des problèmes importants rencontrés; et
- iv) Veiller à ce que l'auditeur interne ait accès de façon continue au président du Comité ainsi qu'à tous les dirigeants de la Société.

4. Relatives aux contrôles internes, aux contrôles du processus de divulgation d'information et aux systèmes comptables

- i) Superviser le travail de la direction relativement à l'élaboration et à la mise en place des procédures de contrôles internes, et examiner tout rapport émis par la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne

quant à la fiabilité, l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des systèmes comptables et des contrôles internes de la Société;

- ii) Évaluer l'efficacité, l'intégrité et la pertinence des processus de communication de l'information financière et des contrôles internes de la Société, tenant compte des commentaires de l'auditeur externe, de l'auditeur interne de la Société et du chef de la direction financière de la Société;
- iii) De concert avec la direction, examiner la pertinence des contrôles internes adoptés par la Société pour conserver ses actifs et s'assurer qu'ils ne soient pas utilisés de manière illicite, pour prévenir, empêcher et détecter des fraudes et pour vérifier l'exactitude des transactions financières et valider toute mesure adoptée à la suite de la découverte de faiblesses importantes;
- iv) Examiner, de concert avec la direction, les procédures de contrôle de la Société pour s'assurer que les informations sur la Société et ses entités affiliées qui doivent être divulguées en vertu des lois et de la réglementation applicables sont divulguées dans les détails prescrits et en temps opportuns;
- v) Veiller à ce que les administrateurs, les membres de la haute direction et les autres employés de la Société respectent toute politique en matière de divulgation en vigueur de temps à autre; et
- vi) Examiner les informations fournies par le chef de la direction financière durant le processus d'attestation aux termes de la réglementation en matière de valeurs mobilières quant aux faiblesses importantes relevées dans la conception ou l'application de la procédure des contrôles internes de la communication de l'information financière, de toute faiblesse ou irrégularité qu'ils jugent raisonnablement susceptible d'empêcher la Société d'enregistrer, traiter ou communiquer son information financière qu'elle est tenue de divulguer dans les détails prescrits ou de déclarer toute fraude significative ou non impliquant un membre de la direction ou un employé ayant un rôle clé dans la procédure de contrôle interne de la communication de l'information financière de la Société.

5. Relatives aux exigences juridiques et réglementaires

- i) Examiner en temps opportun les problèmes importants signalés par la direction au sujet de la production et la communication de l'information financière destinée au public;
- ii) Vérifier la conformité des attestations de la direction à l'égard des rapports financiers conformément à la législation applicable; et
- iii) Aider le conseil à s'assurer que la Société se conforme aux lois et à la réglementation applicables eu égard à l'information financière.

6. Relatives à l'égard de la gestion des risques

- i) Examiner, sur une base annuelle, les principaux risques et la mise en œuvre par la direction de politiques et procédures visant sur une base annuelle à surveiller, contrôler et atténuer les risques financiers, stratégiques et opérationnels, y compris leur répercussion sur les opérations de la Société;
- ii) Examiner toute autre question de gestion des risques que le Comité juge appropriés; et
- iii) Examiner le programme d'assurance et tout renouvellement, y compris, la couverture des administrateurs et dirigeants, et faire un rapport au conseil;

7. Autres responsabilités

- i) Étudier avec la haute direction tout dossier fiscal important;
- ii) S'assurer que des procédures et des politiques sont mises en place concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles internes, de l'audit ou autres sujets et concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de la Société de préoccupations touchant des pratiques douteuses en matière de comptabilité ou d'audit;

- iii) Examiner et évaluer la performance et la qualité de l'organisation, de la dotation en personnel et de la planification de la relève pour les responsabilités en matière de comptabilité et finance;
- iv) Examiner tout incident en matière de fraude ou de conflits d'intérêt;
- v) Examiner et recommander au conseil pour approbation tout programme de rachat d'actions de la Société;
- vi) Examiner et recommander au conseil pour approbation la politique de dividendes de la Société;
- vii) Examiner l'information concernant le Comité que la Société se doit de divulguer régulièrement dans ses documents;
- viii) Examiner la politique sur l'utilisation de produits dérivés et tout autre programme de couverture;
- ix) Rencontrer régulièrement et séparément la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne;
- x) De façon régulière, s'entretenir privément avec l'auditeur interne et l'auditeur externe sur la gestion des affaires financières et des contrôles internes en l'absence des membres de la direction;
- xi) Revoir le mandat du Comité au besoin et soumettre au conseil tout changement proposé, le cas échéant; et
- xii) Remplir tout autre mandat confié de temps à autre par le conseil.

Le Comité fait rapport au conseil après chacune de ses réunions.